

AVENIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 6 DÉCEMBRE 1994

ÉDUCATION

Tentative de description d'une élection scolaire à Montréal, P.Q.

La démocratie scolaire est en deuil: telle est la seule conclusion à tirer des élections à la CECM et de l'incroyable cafoillage qui n'a cessé de les entourer. Une preuve de plus que l'éducation est fort mal en point au Québec et que tout ce qui la concerne semble condamné au ridicule et à la tragique insignifiance.

À l'entrée, on se croirait dans une république de bananes qui commence à apprendre les balbutiements du processus démocratique. Ou pire encore. Absence générale d'intérêt pour les élections, ignorance du nom même des partis en présence, méconnaissance, des grands enjeux. Et j'en passe. À vrai dire, cette situation se vérifie jusque dans les facultés des sciences de l'éducation ou mes étudiants, en majorité, n'étaient guère plus informés que la population en général.

En cours de route, un scénario qui fait penser aux jours du patronage et de la politiciaille partisane, avec son cortège d'allégations de fraude, de tripatouillage de la liste électorale, de petites mesquineries plus ou moins honnêtes. Le pire est qu'on n'a vraisemblablement vu que la pointe de l'iceberg. Le ministre de l'Éducation a affirmé qu'il envisage la tenue d'une enquête et le moins qu'on puisse dire est qu'il est impératif de tirer au clair ce qui s'est véritablement passé.

Au total, on se retrouvait avec un taux de participation aussi dramatiquement bas que d'habitude. Mais, au moins, cette fois, l'inénarrable RSC qui dirige depuis trop longtemps les destinées de la CECM était exclu du pouvoir, le vote de ses partisans n'ayant pas suffi à le maintenir en place. Et le MEMO s'appretait à prendre le pouvoir malgré le vote de ceux qui prennent le Messie pour une lanterne et qui ne veulent surtout pas séparer l'Église de l'État.

On pousse un soupir de soulagement, même si, comme moi, on croit que certaines idées du MEMO ont vieilli avant même de faire l'épreuve du pouvoir. Mais, hélas, ce n'est pas tout. Et le mot «fin» n'est pas encore écrit au bas de cet incroyable scénario de série Z. Car il y a encore, en bout de piste, ce ralliement des commissaires du COURS au RSC, lequel sanctionne l'arrêt de mort de la démocratie. Car le MEMO, en pratique, ne se retrouve plus au pouvoir puisqu'il ne contrôle pas l'exécutif.

Voilà un rebondissement digne d'un film de Monty Python. Mais par delà le scandale que constitue l'événement, il faut ici s'interroger sur la démocratie éducationnelle.

Si les gens ne participent pas, c'est que personne ne s'y retrouve. La bureaucratie à outrance et la langue de bois des spécialistes ont achevé leur œuvre. Il faut un cours universitaire, et encore, pour comprendre comment fonctionne l'éducation au Québec. Et lorsqu'on parle d'éducation, désormais, on le fait dans une langue ésotérique accessible aux seuls initiés. Qu'on ne s'étonne pas si les citoyens, loin de s'en foutre, choisissent d'agir dans la sphère privée.

Is interviennent, mais ailleurs, là où ils croient que ça compte. Parfois, c'est au niveau de leur école; encore que la preuve ne soit pas faite du succès de la démocratie qu'on a cherché à y implanter par les conseils d'orientation et les comités de toutes sortes. Et c'est surtout au niveau concret de leur propre progéniture que la participation des parents se vérifie.

Pour le moment, la démocratie scolaire ne peut être tenue pour autre chose qu'un simulacre. Et il faut en tirer la conclusion qui s'impose: les structures en place ne fonctionnent pas et il faudra ou bien les réajuster, ou bien les remplacer. Des alternatives existent d'ailleurs, même si elles ne sont que rarement discutées — par exemple l'intégration de l'administration scolaire à l'administration municipale. Quoi qu'il en soit, il faut en finir avec ces structures qui nous valent des commissaires qui refusent d'affronter les défis de l'école actuelle et avec ces petits politiciailles pour qui les élections scolaires sont un tremplin vers la politique et qui commentent à s'intéresser aux questions scolaires quelques semaines avant les élections.

On devra cesser de demander leur avis aux gens sur des questions sur lesquelles les «spécialistes» ne s'entendent guère, par exemple l'imbricatio juridique entourant la création de commissions scolaires linguistiques. Et exiger des dirigeants qu'ils dirigent.

Car après tout, cette pseudo-démocratie est commode et permet à chacun de se dédouaner un peu trop facilement. Il est tout de même inadmissible que personne n'ait jamais de comptes à rendre de la catastrophe nationale qu'est devenu, à trop d'égards, notre système scolaire.

Une fois nos responsables contraints de diriger, il se trouvera peut-être quelqu'un parmi eux pour souligner qu'il est temps de prendre les grands moyens et de trancher dans le vif.

Et pour demander, par exemple, l'abolition de l'article 93 de l'AANB. Une fois l'habitude prise de décider, qui sait jusqu'où ils pourraient aller? En attendant, je me demande encore de quelle légitimité peuvent se réclamer les prétendants au trône de la CECM. Et je ne vois rien là pour rassurer ceux qui se préoccupent du drame du décrochage à la CECM.



Normand Baillargeon

Remise en cause de l'éducation bilingue à New York

L'enseignement dans la langue d'origine n'a pas porté fruits

SAM DILLON
TRADUIT ET ADAPTÉ
DU NEW YORK TIMES

Dans ce qui peut constituer une première étape en vue d'une remise en cause de l'éducation bilingue, le Conseil scolaire de la ville de New York a rendu public le 19 octobre dernier un document tendant à établir que les efforts en vue d'éduquer des dizaines de milliers d'étudiants dans leur langue d'origine n'ont pas porté fruits.

L'étude conclut que les élèves — même les immigrants de fraîche date — suivant la plupart de leurs cours en anglais s'en tirent mieux, au point de vue académique, que ceux des programmes bilingues où l'usage de l'anglais est très restreint.

Le président du Conseil, Ramon C. Cortines, s'est engagé à former un comité de parents et d'éducateurs chargé d'identifier, parmi les programmes bilingues qui touchent environ 150 000 élèves dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, ceux qui fonctionnent et ceux qui n'ont pas de succès.

M. Cortines interprète l'étude comme une indication que les élèves inscrits aux programmes bilingues ne connaissent pas une progression satisfaisante dans la maîtrise de l'anglais.

Des programmes depuis 15 ans

Depuis 15 ans, New York a développé toute une gamme de programmes visant à enseigner dans les langues d'origine les maths, l'histoire et d'autres disciplines, étant sous-entendu que ces élèves seraient en retard dans ces matières si elles étaient enseignées en anglais. L'an dernier, il en a coûté environ 300 millions \$ US pour ces programmes bilingues qui font une part généreuse à l'espagnol, au coréen, au russe, au français, au chinois, au créole, au vietnamien, au grec, à l'arabe et au bengali.

Ce document survient au milieu d'un débat chez les éducateurs sur les mérites des programmes bilingues qui n'arriveraient pas à doter l'élève d'une maîtrise suffisante de l'anglais. L'échec pourrait selon certains englober les différentes matières enseignées.

À ce jour, les subsides fédéraux ont servi d'encouragement aux programmes bilingues — l'aide est versée suivant le nombre d'inscriptions à ces programmes.

(À noter que le 20 octobre est entré en vigueur aux États-Unis un nouveau texte de loi sur l'éducation bilingue et que l'on a révisé les programmes d'aide aux langues étrangères. D'un résumé de ce texte publié par la Bibliothèque du Congrès, il ressort que Washington requiert un rapport sur l'éducation bilingue et autorise des subsides de trois ans

pour des programmes «innovateurs» (aux niveaux primaire et secondaire) à des écoles fournissant la possibilité aux élèves de maîtriser couramment une langue étrangère.)

La révision des programmes destinés aux élèves dont la première langue n'est pas l'anglais, à New York, renforcera sans doute les arguments qu'utilisent les éducateurs qui ont des réserves à propos des programmes bilingues. Les préoccupations de ces critiques semblent être de deux ordres: certaines des inscriptions touchent des élèves qui ne devraient pas s'y trouver, tandis que d'autres inscrits subissent parfois des retards dans le maniement de l'anglais.

L'afflux d'élèves de New York inscrits à cette section pour «élèves ayant une maîtrise imparfaite de l'anglais» (*limited english proficient*) et qui sont susceptibles de bénéficier de l'aide fédérale, a presque doublé en huit ans, passant de 85 000 en 1986-87 à 154 000 en 1993-94.

Ce rapport du Conseil scolaire établit que les élèves qui parlent chinois, coréen ou russe arrivent plus rapidement à se dispenser des classes bilingues ou des cours d'anglais langue seconde que ne le font les Haïtiens parlant créole ou les étudiants hispanophones.

Des études antérieures ont signalé que divers groupes ethniques ont une façon différente d'évaluer la connaissance de l'anglais. Bon nombre de parents chinois, coréens ou russes veulent en général que leurs enfants possèdent rapidement la langue anglaise; les parents portoricains sont très soucieux d'assurer la pérennité de la langue espagnole.

L'étude rendue publique par M. Cortines est la première qui expose de façon dramatique les résultats divers qu'obtiennent les étudiants de ces cours spéciaux de langue, selon qu'ils parlent telle ou telle langue à la maison. D'après l'étude, 90 % des élèves parlant coréen ou russe, inscrits aux classes bilingues ou à celles d'anglais langue seconde dès la maternelle, apprennent assez bien l'anglais pour être dispensés de ces cours spéciaux dans un laps de temps de trois ans. Si l'on compare avec les jeunes d'autres langues, le même succès atteint 8 sur 10 étudiants de langue chinoise, 6 sur 10 parmi les Haïtiens de langue créole et 5 sur 10 de ceux qui ont l'espagnol comme langue maternelle.

Le document affirme qu'à tous les niveaux, «les étudiants du programme exclusivement "anglais-langue seconde" ont atteint leur but plus rapidement que ceux des programmes bilingues».

Environ 79 % des élèves inscrits dès la maternelle dans des classes anglais-langue seconde ont pu s'en dispenser au bout de trois ans — proportion qui n'est plus que de 51 % si l'on s'en tient aux élèves inscrits dans des classes bilingues de même niveau.



L'afflux d'élèves de New York inscrits à cette section pour «élèves ayant une maîtrise imparfaite de l'anglais» (*limited english proficient*) a presque doublé en huit ans.

Si l'inscription à de tels programmes se fait plus tard dans l'apprentissage scolaire, le taux de succès s'amenuise. Ceux qui l'on inscrit en 6^e année aux classes d'anglais langue seconde ne réussissent que dans une proportion de 33 % à en sortir au bout de trois ans — proportion qui chute à 7 % pour ce qui est du groupe inscrit au programme bilingue.

Selon l'Association nationale pour l'éducation bilingue (NABE), un seul autre cas de conseil scolaire dans une grande zone urbaine (Los Angeles) a émis un rapport critique des efforts visant à faire progresser les élèves possédant une connaissance limitée de l'anglais... mais il y a de cela près de dix ans, souligne un porte-parole de la NABE qui a son siège à Washington. James J. Lyons, directeur général de l'association, croit que New York est sur le point de comprendre les effets d'un engagement à réaliser une éducation bilingue.

De nombreux sceptiques

Qu'il s'agisse d'évaluer la qualité ou le degré de réussite de ce processus d'éducation bilingue, on recense nombre de sceptiques chez les éducateurs, parmi les administrateurs des États et parmi les militants des droits comme la MALDEF (Fondation mexicano-américaine pour l'éducation et la défense légale). Les témoignages tendraient à établir un constat d'insuccès face à des générations d'enfants qui n'ont pas l'anglais comme langue maternelle.

À New York, des parents et des éducateurs ont critiqué la façon utilisée pour diriger les jeunes vers les programmes bilingues. De la maternelle en montant, tout élève dont un parent a un patronyme hispanique ou qui spécifie en réponse à un questionnaire qu'une langue étrangère est parfois en usage à la maison, doit se soumettre à un test annuel d'anglais. Un résultat au-dessous de 40 % achève l'élève automatiquement vers une classe bilingue si l'école où il est inscrit a au moins 15 élèves de cette langue et de la même année dans ses registres.

Les élèves que l'on destine aux classes d'anglais langue seconde sont soumis à un cursus qui vise

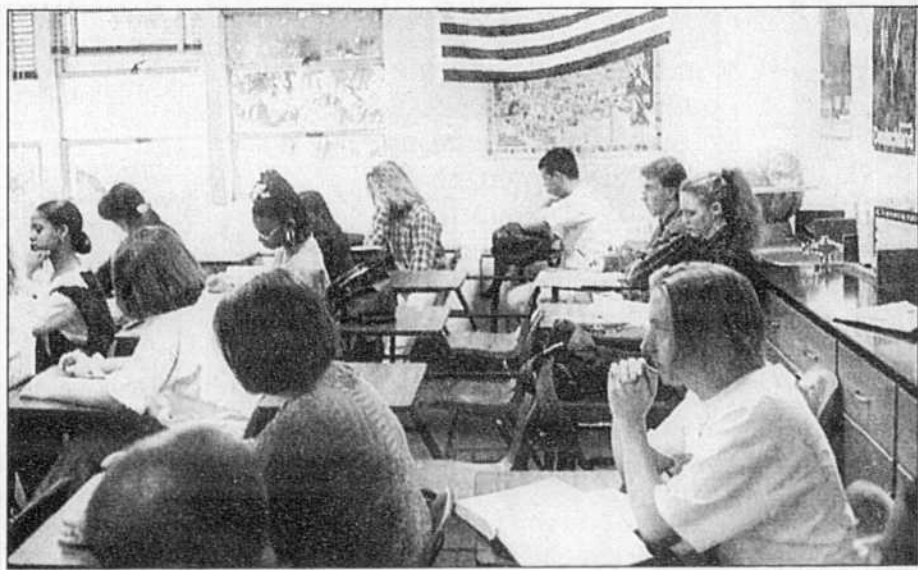
seulement à leur inculquer la connaissance de l'anglais. Les élèves bilingues reçoivent une partie de l'enseignement en anglais, mais ils ont la plupart du temps des cours dans leur langue d'origine.

Début octobre, à l'hôtel de ville de New York, Herman Badillo, conseiller spécial de la Ville pour le financement scolaire, précisait dans un rapport que, per capita, les élèves bilingues coûtaient 7289 \$ comparativement à 5149 \$ pour l'étudiant régulier et à 23 598 \$ pour les élèves en «éducation spéciale». Ultérieurement, un conseiller de Brooklyn a fait état de statistiques différentes, sans pouvoir s'expliquer les écarts: il estimait que le coût additionnel pour les élèves du programme spécial sur les langues, à l'élémentaire et au niveau intermédiaire, était de 974 \$ par année; ce coût grimpeait pour les programmes similaires au niveau de la *high school*, soit 1215 \$.

Dans Manhattan, il se trouve des critiques pour le taxer d'exagération, car le Conseil scolaire ne s'en tient, tout compte fait, qu'aux résultats obtenus dans la lecture de l'anglais et à la rapidité avec laquelle le jeune est dispensé du programme bilingue. Les buts du Conseil scolaire sont en fait, par des programmes spéciaux, de faire en sorte que l'élève maîtrise sa langue maternelle tout en apprenant rapidement l'anglais.

Quant aux comparaisons établies entre élèves nés de parents russes et coréens et d'élèves haïtiens ou hispanophones, il faudrait, estimant d'autres observateurs, tenir compte du fait que le premier groupe est souvent issu de familles de classe moyenne, les autres vivant dans des milieux plus modestes.

Ramon C. Cortines veut que le nouveau comité s'informe de ce qui se fait dans les programmes bilingues ou dans les programmes anglais langue seconde (ESL), et vérifie si les programmes bilingues se fondent sur un curriculum de base approprié quant à la langue maternelle. A ne pas oublier, le comité devra aussi s'enquérir du degré de préparation de ceux qui enseignent ces programmes et des modifications souhaitables pour que New York puisse faire face à des données démographiques qui évoluent rapidement.



Les élèves que l'on destine aux classes d'anglais langue seconde sont soumis à un cursus qui vise seulement à leur inculquer la connaissance de l'anglais.

Grand concours de dessin pour enfants... Dessine-moi la maison du père Noël



De quoi pourrait bien avoir l'air la maison du père Noël? Est-elle en glace ou en bonbons? Ronde ou carrée? Et quand il y a trop de jouets dedans, est-ce qu'elle est élastique, comme la tunique d'un lutin? Et les rennes, où habitent-ils? Nous avons consulté les plus grands architectes au monde et ils nous ont tous dit n'en rien savoir. Alors cette année, nous avons décidé de faire appel à de vrais experts du père Noël: les enfants.

Les meilleurs dessins seront reproduits dans la page Formes du DEVOIR du 24 décembre. De plus, vous courez la chance de gagner de très beaux prix.

Envoyez-nous vos dessins, plans, perspectives, élévations, etc. avant le lundi 19 décembre. N'oubliez pas d'écrire votre nom, adresse et numéro de téléphone, sinon, nous ne pourrions pas vous rejoindre.

Faites parvenir vos dessins à:

La maison du père Noël
ais Le Devoir, 2050, rue de Bleury, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H3A 3M9

la courte échelle

LE DEVOIR

EH Héritage jeunesse

Les détails et règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir.

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↑	↓	↓	■
-2,29	+3,57	-3,70	-0,10	-
1991,94	4096,56	3741,92	72,84	375,50

EN BREF

LA CONDAMNATION DE NINTENDO CONFIRMÉE

New York (AFP) — Un juge fédéral de New York a confirmé vendredi un jugement rendu en août 1994 condamnant la firme Nintendo à verser pour contrefaçon 208 millions \$ US à une entreprise américaine AlpeX Computer corp, aujourd'hui en faillite, a-t-on appris hier de source judiciaire. Nintendo, un des plus grands fabricants japonais de jeux électroniques, a aussitôt annoncé qu'il allait à nouveau faire appel de ce jugement. Ce nouvel appel est suspensif mais une nouvelle condamnation forcerait la firme japonaise à s'exécuter. Dans ce cas, l'argent irait aux créanciers d'AlpeX. AlpeX accusait Nintendo d'avoir copié une de ses inventions permettant le mouvement et l'interaction des différents caractères et réclamait 413 millions \$ US de dommages et intérêts.

Nintendo

DE SPRINT À TÉLÉGLOBE

Télélobe a annoncé hier la nomination de Paolo Guidi à titre de président et chef de la direction de Télélobe International, avec effet le 21 février 1995. Jusqu'à tout récemment, M. Guidi était le président de Sprint International, une filiale du groupe Sprint, qui offre des services de télécommunications diversifiés et dont le chiffre d'affaires dépasse les 11 milliards \$. Auparavant, il a été président de Telenet Communications Corp et a occupé un poste de haute direction chez GTE Corp. Né en Italie, M. Guidi possède une maîtrise en génie électrique de l'Université de Buenos Aires.

Une Équipe Canada pour la création d'emplois

Le «livre orange» de John Manley prévoit la réduction des activités de son propre ministère, la transformation des subventions aux entreprises en prêts

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Après la grande aventure du commerce avec l'Asie, le gouvernement fédéral mettra sur pied une autre *Équipe Canada*, cette fois chargée de créer un climat plus propice à l'essor des entreprises et à la création d'emplois.

Mais après les chiffres ronflants de la mission en Chine, c'est une modification profonde de l'intervention de l'État (qui pourrait se traduire par une réduction de moitié des activités du ministère de l'Industrie et la perte de centaines d'emplois) et la conversion des subventions aux entreprises en prêts que le ministre John Manley a servies hier à la communauté d'affaires canadienne.

«Le secteur privé est le principal créateur d'emplois dans ce pays», M. Manley a déposé aux Communes un «Livre orange» renfermant une trentaine de mesures «innovatrices», susceptibles selon lui d'aider le Canada à prendre le train de la croissance économique pendant qu'il passe.

Le plan d'action constitue l'un des quatre grands pans de la stratégie économique du gouvernement libéral, les autres étant la réforme des programmes sociaux, la révision de l'administration publique et la réduction du déficit fédéral à la hauteur de 3 % du Produit intérieur brut d'ici 1996-97. Les mesures annoncées hier touchent les activités de plus d'une dizaine de ministères fédéraux et, pour cette raison, M. Manley a évoqué une nouvelle *Équipe Canada* travaillant de concert avec les provinces et le secteur privé. Il a d'autre part assuré que les changements aux programmes existants n'entraîneraient aucune augmentation des dépenses publiques.

En substance, le plan prévoit quatre secteurs d'intervention: aide aux entreprises, commerce, infrastructures et technologie. Les petites entreprises, «qui créent 90 % des nouveaux emplois dans l'économie canadienne», feront l'objet d'une attention particulière dans les programmes d'aide fédéraux. Ottawa se propose ainsi de simplifier les formalités administratives et de «réduire substantiellement et sans délai la paperasserie gouvernementale».



PHOTO PC

«Le secteur privé est le principal créateur d'emploi», rappelle John Manley

«Les gens d'affaires devraient consacrer plus de temps à faire croître leurs entreprises et moins de temps à remplir des formulaires», a indiqué M. Manley.

Parallèlement, on cherchera à réorienter la politique d'achats fédérale, qui pourrait amener l'État à augmenter de 1,5 milliard \$ le montant de ses approvisionnements auprès de la petite entreprise canadienne.

Du même coup, les sommes maximales consenties en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises seront augmentées — leur enveloppe globale passera de 4 à 12 milliards \$ — et, dans le cadre de la réduction des subventions au secteur privé, les opérations de recouvrement accélérées.

Le gouvernement prévoit en outre des réductions des cotisations d'assurance-chômage et une réforme de la réglementation.

Les programmes de soutien à l'exportation, notamment aux titres de la promotion du commerce et des investissements, seront étayés. A cet égard, on travaillera à la création d'un guichet unique fédéral-provincial. Ottawa veut aussi mettre sur les rails son «initiative nationale en matière de tourisme», annoncée récemment; les fonds de promotion du tourisme passeront de 15 à 50 millions \$ par année.

En matière d'infrastructures, le secteur du transport subira d'importantes transformations: commercialisation des aéroports, renouvellement du transport ferroviaire. Le rendement énergétique et l'adaptation à l'autoroute de l'information seront aussi au centre des préoccupations. Enfin, au plan technologique, Ottawa se donne «six défis» assez larges, qui vont de la «récompense à l'innovation» à la «diffusion de la technologie» auprès des entreprises.

Chez les partis d'opposition, le plan Manley a été très mal accueilli. Le député bloquiste Gaston Leroux a dit craindre qu'en mettant l'accent sur les prêts aux entreprises à la place des subventions, Ottawa ne réduise son propre endettement qu'en en transférant le fardeau sur les épaules du secteur privé. Au Parti réformiste, on croit que le ministre aurait été mieux avisé de se tourner vers une réduction des taxes imposées aux entreprises, le véritable frein à leur essor.

La Mutuelle achète les activités canadiennes de la Prudentielle

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Autre chapitre de la consolidation de l'industrie de l'assurance au Canada. Aux termes d'une entente conclue hier avec La Prudentielle, de Londres, le Groupe Mutuelle se portera acquéreur de ses activités canadiennes d'assurance individuelle, de rente, d'épargne et de fonds d'investissement, à un coût estimé à 230 millions \$. Ce faisant, La Prudentielle pourra ainsi entreprendre le dernier droit de son retrait graduel du marché canadien.

Le portefeuille d'assurance individuelle de La Mutuelle se situe présentement à 58 milliards \$. L'entreprise montréalaise coiffe un actif de 18 milliards \$ et un réseau de vente composé de 1550 agents répartis entre plus de 400 municipalités au Canada. L'acquisition des activités canadiennes de La Prudentielle en assurance-vie individuelle «ajoutera plus de 13 milliards \$ à l'assurance en vigueur de La Mutuelle et augmentera son actif de plus de 3 milliards \$. La Prudentielle compte plus de 500 agents et directeurs à qui La Mutuelle offrira de signer un contrat», a fait ressortir La Mutuelle, dans son communiqué, qui précise également que le coût de cette acquisition a été estimé à environ 230 millions \$, un coût comprenant 130 millions \$ d'excédent non attribué. «Le prix d'achat définitif sera établi le 31 décembre prochain», prend-elle soin d'ajouter.

Selon Pierre Saulnier, directeur, Affaires publiques du Groupe La Mutuelle, «aux termes de la transaction, devant être finalisée le 1er avril prochain, le portefeuille d'assurance individuelle de La Mutuelle, arrivant présentement au cinquième rang dans l'industrie; atteindra 95 % de celui de la London Life, le plus gros intervenant dans ce secteur d'activités au pays».

La transaction annoncée hier permet à La Prudentielle de faire d'une pierre deux coups. Elle répond, dans un premier temps, à son désir de se concentrer dans trois secteurs géographiques principaux: le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Asie du Sud-est. Elle s'enchaîne ainsi à la vente l'an dernier, à la Sun Life, de son portefeuille canadien de quelque 620 millions \$ en assurances collectives, et au transfert en octobre 1992 de son portefeuille canadien en assurance-vie individuelle à General Accident Assurance Co. of Canada.

Dans un deuxième temps, la division canadienne de La Prudentielle réussissait à peine à passer deux des huit tests de solvabilité et de solidité financière élaborés par la firme Trac, tests qui ont permis à cette firme de mettre à nu la fragilité de nombre de compagnies d'assurance, tel la Confédération-Vie et Les Coopérants, bien avant leur effondrement ou leur restructuration.

Baisse de 13 % des revenus de placements

Ottawa (PC) — Pour la troisième année consécutive, en 1993, la faiblesse des taux d'intérêt a contribué à réduire le revenu que les Canadiens tirent de leurs épargnes et de leurs investissements.

Statistique Canada révèle que les Canadiens ont tiré des revenus de l'ordre de 25,6 milliards \$ en intérêts et dividendes, l'an dernier, soit 13 % de moins que l'année précédente. L'agence fédérale précise que ce sont les épargnants qui ont été les plus durement frappés. Leurs revenus d'intérêt ont chuté de 21 % à 12,2 milliards \$.

La principale raison en est que le nombre des épargnants a chuté de 14 % à 5,9 millions, mais la faiblesse des taux a aussi contribué à ce déclin.

Statistique Canada souligne que les taux bancaires, qui donnent le ton aux taux pratiqués au niveau de la consommation, ont été en moyenne de 5,09 %, en 1993, contre

6,78 % en 92. Les investisseurs ont également touché 13,4 milliards \$ en dividendes versés par les compagnies, en 1993, soit 5 % de moins que l'année précédente, baisse qui s'explique par les effets à long terme de la récession.

Les revenus d'investissements ont atteint un plafond de 37,6 milliards \$, en 1990 et, au cours des trois années suivantes, ils ont chuté de 32 %, soit de 12 milliards \$.

L'an dernier, 7,4 millions de contribuables ont rapporté des intérêts et des dividendes dans leur déclaration de revenu, une baisse de 20 % sur 1990.

Statistique Canada précise que le revenu d'intérêt médian des épargnants, en 1993 était de 500 \$, soit le même qu'en 1992. Le revenu d'investissement médian, qui comprend les intérêts et les dividendes, a chuté de 2300 à 2000 \$ de 1992 à 1993.

ÉTATS-UNIS

S&P place Bankers Trust sous surveillance négative

New York (AFP) — La firme de notation financière Standard & Poor's a placé hier les notes de crédit de Bankers Trust New York Corp. (BT) sous surveillance négative.

Cette annonce concerne 5,6 milliards \$ US de dettes notées AA- (dette principale de BT), A+ (dette secondaire) et A (actions préférentielles).

Ces notes resteront sous surveillance pendant un mois au cours duquel Standard & Poor's rencontrera les dirigeants de la banque. S&P estime qu'aucune note ne tombera en dessous de «A».

La firme estime que le risque de poursuites judiciaires et d'enquêtes des organismes de contrôle du marché pourrait nuire à la réputation de BT comme première banque spécia-

lisée dans les produits dérivés.

Ce risque est plus grand que toute amende que pourrait encourir la septième banque américaine, note S&P, car les produits dérivés sont la troisième activité principale de Bankers Trust et toute détérioration de ces derniers aurait des effets importants sur les perspectives financières.

Une autre entreprise, Gibson, a abandonné les poursuites, après que Bankers Trust eut accepté de réduire substantiellement les pertes de cette société subies sur des dérivés à 6,2 millions \$ US.

Selon le Wall Street Journal, la Fed, la Commission de réglementation des marchés à terme (CFTC), et l'Agence de surveillance des transactions boursières et des changes (Security and Exchange Commission), se préparaient à accuser Bankers Trust d'avoir enfreint — dans le cadre de ses transactions sur les dérivés — les réglementations bancaires régissant les marchés financiers ainsi que celui des matières premières.

Incontestablement le meilleur choix.



«Avec la Gestion privée Desjardins, j'ai la certitude qu'on s'occupe de mon argent dans mon plus grand intérêt.»

Jean-Claude Boucard,
président, Les emballages transparents, Saint-Léonard.

LA GESTION
PRIVÉE
DESJARDINS

«J'ai toujours eu un horaire chargé. Le travail ne manque pas quand on a une entreprise. Mes affaires personnelles? J'ai de moins en moins le temps de m'en occuper.

Aussi, quand mon notaire m'a parlé de la Gestion privée Desjardins, ça m'a intéressé. Il m'a donc mis en contact avec un directeur de comptes et le jour même, on faisait le point sur mes besoins et mes objectifs, dans son bureau à la Fiducie Desjardins!

Je me suis senti en pleine confiance et je lui ai confié mes affaires personnelles. J'ai maintenant en main un programme financier parfaitement adapté à ma situation. J'ai

ainsi pu consolider mes actifs pour maximiser le rendement de mes placements et mieux préparer ma retraite. Avec la Gestion privée Desjardins, j'ai vraiment la certitude qu'on s'occupe de mon argent dans mon plus grand intérêt.»

Pour plus d'information, contactez la succursale de la Fiducie Desjardins la plus près de chez vous ou appelez le 286-3225 (région de Montréal seulement) ou le 1 800 361-2680.

Si vous avez un actif financier ou des revenus de 100 000 \$ et plus, vous profiterez pleinement des privilèges de la Gestion privée Desjardins.



Fiducie Desjardins



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES SAND INTERNATIONALE INC.

DATE DE RÉFÉRENCE

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ que conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, le conseil d'administration de SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES SAND INTERNATIONALE INC. a fixé le 16 décembre 1994 à la fermeture des bureaux comme date de référence pour déterminer les actionnaires habiles à recevoir avis de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société qui aura lieu le 24 janvier 1995.

PAR ORDRE DU CONSEIL

Le Président,

Arthur G. Ritchie

Montréal (Québec)

Le 6 décembre 1994

ÉCONOMIE

Rexfor et Donohue continueront de partager la propriété de l'usine de pâte de Matane

En annonçant le processus de réouverture, Québec favorise une restructuration de la dette à la SDI

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'usine de Donohue Matane reprendra du service sur des bases financières plus souples qui prévoient, dans le meilleur scénario, le remboursement intégral de la dette retenue par la Société de développement industriel (SDI). L'usine de pâte conservera sa structure de propriété actuelle, divisée à parts égales entre Donohue et la société d'Etat Rexfor.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le gouvernement du Québec a annoncé officiellement l'enclenchement du processus de réouverture de l'usine et dévoilé les modalités financières de l'opération. Ainsi, Rexfor et Donohue continueront à se partager la propriété de l'usine, qui emploiera 125 personnes et contribuera à la création de 140 emplois en forêt. «Outre la présence de Rexfor à titre de copropriétaire depuis le début des années 1990, le gouvernement a décidé de

s'impliquer dans le redémarrage en favorisant une restructuration de la dette de la SDI, devenue l'unique créancier de l'usine suite à sa fermeture», lit-on dans le communiqué remis au terme de cette conférence.

En précisant que cette restructuration «n'entraîne aucune réduction de la dette de la SDI et n'altère aucunement ses garanties», le gouvernement, avec son compromis axé sur la rentabilité de l'usine, faisait écho aux rumeurs voulant que Québec, principal actionnaire de Donohue, aurait réclamé l'effacement de la dette de l'usine avant de s'impliquer dans sa réouverture.

Rexfor et Donohue injecteront, chacune, 13 millions \$ dans le fonds de roulement de l'usine. La dette de 128,4 millions \$ redevable à la SDI sera, pour sa part, réaménagée de manière à étaler le remboursement du capital et des intérêts sur une période de dix ans, une partie de ces engagements étant toutefois fonction de la rentabilité de Donohue Matane.

Le remboursement total se fera en trois tranches, les premiers 25 millions \$ devant être effacés en 10 ans et le solde, composé de remboursements additionnels et excédentaires, selon les fonds générés par l'exploitation au-delà d'un seuil minimal de rentabilité pré-déterminé. Afin de parer aux opérations déficitaires advenant des années difficiles, un fonds de stabilisation pouvant atteindre 20 millions \$, et constitué des sommes versées à titre de remboursement excédentaires, sera créé.

L'usine moderne, inaugurée en octobre 1990 avec des capacités de production annuelles de 190 000 tonnes métriques, n'aura tournée que dix mois, pliant rapidement l'échine sous l'effondrement de quelque 50 % du prix du papier. Depuis sa fermeture, elle coûtait pas moins de 5 millions \$ par année en taxes, scolaires et municipales, et en entretien, somme à laquelle il fallait ajouter les 8 millions \$ par année que constituaient les intérêts sur la dette à long terme.

La CEI reste plongée dans le marasme

Moscou (Reuter et AP) — Les pays membres de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) issue de l'éclatement de l'ex-Union soviétique continuent de se débattre dans les difficultés économiques. La plupart d'entre eux ont vu leur production baisser encore fortement pendant les dix premiers mois de l'année, rapportait hier l'agence Interfax.

Chacun des 12 pays de la CEI a été durement touché par la vive détérioration de son commerce extérieur. Seule l'Arménie a pu faire apparaître une légère croissance par rapport aux dix premiers mois de l'an dernier, selon les chiffres réunis par le Comité des statistiques de la CEI et communiqués par l'agence.

Encore faut-il noter que si l'Arménie a pu afficher une légère reprise économique, de 1 % seulement, ce fut par rapport à une situation particulièrement peu reluisante en 1993. Comme pour bon nombre de républiques de l'ex-URSS, l'économie de l'Arménie a été gravement handicapée par des conflits ethniques, notamment les combats qui déchirent depuis six ans l'enclave du Haut-Karabakh.

La production industrielle a pu progresser de 1,3 % en Arménie, tandis que, sur l'ensemble de la CEI, elle chutait de 24,6 % par rapport à l'an dernier.

«C'est probablement au Kazakhstan, au Turkménistan et en Ouzbékistan que les perspectives sont les meilleures, si ces pays parviennent à surmonter quelques problèmes de politique et d'organisation», a estimé un économiste occidental.

Généralement, les économistes considèrent

avec prudence les statistiques réunies dans les pays satellites de la Russie car ces chiffres prennent rarement en compte le secteur privé, en pleine expansion, et l'économie dite «souterraine», très importante elle-aussi.

De tous ces pays, c'est la Moldavie qui affiche le plus mauvais résultat, avec une chute de 29,7 % de la production, suivie de près par le Kazakhstan, avec un recul de 29,6 %, abstraction faite des services. Si l'on considère la seule production industrielle, le plus mauvais élève est la Géorgie, avec une chute de plus de 42 % sur les neuf premiers mois de l'année.

Quant à la Russie, son produit intérieur brut a accusé une baisse de 15 % sur l'an dernier, tandis que sa production industrielle chutait de 22,4 %. Une lueur d'espoir y est toutefois apparue, puisque la production industrielle vient de s'y inscrire en hausse sensible pendant maintenant deux mois consécutifs.

Sombres perspectives en Russie

Les perspectives économiques en Russie n'en demeurent pas moins peu favorables, selon un rapport soumis cette fois par les Nations unies, et aucune amélioration n'est attendue en 1995 dans les domaines de l'emploi, de la production et des conditions de vie.

D'après les économistes de l'ONU, la production en Russie devrait baisser de 15 à 16 % en 1994, et de 20 à 30 % dans les autres ex-républiques d'URSS. Le rapport impute cette récession à une «politique monétaire restrictive mais incohérente», qui a eu pour conséquence un ef-

fondrement de la demande.

Quant aux statistiques officielles du chômage (1,9 %) elles sont largement sous-estimées, selon le rapport qui fait état d'un taux de quelque 12 %. «Seul un programme économique radical, cohérent et crédible, annoncé et mis en oeuvre avec fermeté par le gouvernement, est susceptible d'apporter une solution aux problèmes «d'instabilité et d'incertitude» économique en Russie, d'après le rapport, qui en appelle de nouveau à l'aide internationale.

Les experts de l'ONU doutent que le gouvernement russe puisse mettre en oeuvre un projet de budget prévoyant de réduire l'inflation de 1 à 2 % par mois en 1995, au prix d'une baisse de la production de 6 à 8 % et d'une augmentation du chômage. La marge de manoeuvre politique du gouvernement est «extrêmement réduite», et il «pourrait tout simplement ne pas parvenir à faire passer son programme au Parlement».

Le rapport note par ailleurs que le fossé entre l'ex-URSS et les pays de l'ex-bloc soviétique continue de s'élargir: le produit national brut des pays d'Europe de l'Est devrait augmenter globalement de 3 % en 1994 et 4 % en 1995. Les exportations ont d'autre part augmenté de 4 % au cours du second semestre 1994, pour la première fois depuis la chute des régimes communistes.

Ce sont la Pologne et la Slovaquie qui devraient connaître la plus forte croissance, selon ces prévisions. Elle devrait être plus modérée en République tchèque, en Hongrie et en Roumanie, avec des perspectives plus incertaines pour la Bulgarie et la Slovaquie.

EN BREF

80 MILLIONS \$ POUR LA PHASE II DE CANARIE

La phase II du projet d'autoroute de l'information de Canarie devrait bénéficier d'un investissement de 80 millions \$ du gouvernement fédéral. Cette deuxième phase, devant s'étendre sur quatre ans, pourrait se traduire par un investissement total de plus de 400 millions \$ impliquant l'industrie, les universités, les gouvernements provinciaux et les établissements de recherche. La Phase II de Canarie comprend quatre volets principaux, dont le programme de développement technologique et d'applications qui se concentrera sur la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles applications pour l'autoroute de l'information, et la prolongation du réseau d'essai national, en coopération avec les sociétés exploitantes, dans d'autres régions du Canada avec des branchements à des réseaux semblables du monde entier. Les réalisations de la phase I, amorcée l'an dernier, ont nécessité un investissement total de 100 millions \$, y compris 26

millions \$ provenant du gouvernement fédéral.

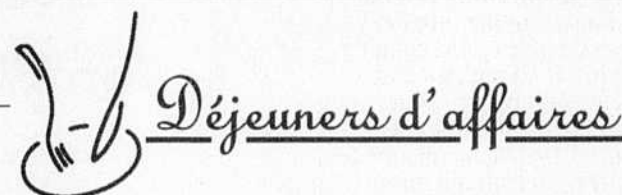
À LA DÉFENSE DU DOLLAR CANADIEN

Ottawa (PC) — Pour défendre le dollar en novembre, le gouvernement fédéral a dépensé une plus grande partie de ses réserves de devises étrangères que ne l'avaient cru les économistes. Les réserves — que l'on appelle communément le fonds de défense du dollar — ont chuté de 1,5 milliard \$ US pour s'établir à 13,5 milliards \$ US, leur plus bas niveau des cinq derniers mois. Les opérations officielles du gouvernement dans ce cas-ci, utiliser les devises américaine et étrangères pour acheter des dollars canadiens — ont coûté presque 1 milliard \$. Le dollar a faibli sensiblement en novembre alors que la Banque du Canada résistait aux pressions en refusant d'augmenter de manière importante les taux d'intérêt canadiens.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4079	Hong Kong (dollar)	0,1836
Allemagne (mark)	0,8737	Indonésie (rupiah)	0,000658
Australie (dollar)	1,0096	Italie (lire)	0,000878
Barbade (dollar)	0,7046	Jamaïque (dollar)	0,0471
Belgique (franc)	0,04358	Japon (yen)	0,01367
Bermudes (dollar)	1,3907	Mexique (peso)	0,4339
Bésil (real)	1,7015	Pays-Bas (florin)	0,8024
Caribbes (dollar)	0,5190	Portugal (escudo)	0,00889
Chine (renminbi)	0,1680	Royaume-Uni (livre)	2,1381
Espagne (peseta)	0,01079	Russie (rouble)	0,000432
États-Unis (dollar)	1,3728	Singapour (dollar)	0,9616
Europe (ECU)	1,6961	Suisse (franc)	1,063
France (franc)	0,2545	Taiwan (dollar)	0,0535
Grèce (drachme)	0,00616	Venezuela (bolivar)	0,0082

SOURCE BANQUE DE MONTREAL



restaurant **LES MIGNARDISES**
PLUS QU'UN RESTAURANT UN ART DE VIVRE
Ouvert le midi du 12 au 23 décembre
TABLE D'HÔTE: À PARTIR DE 11,50\$
Salon privé pour groupes
Réservez pour le Réveillon du Jour de l'An
2037 rue St-Denis, Montréal Tél.: (514) 842-1151

FAITES PARTIE DES DÉJEUNERS D'AFFAIRES • COMPOSEZ LE 985-3322

COUP D'ŒIL BOURSIER

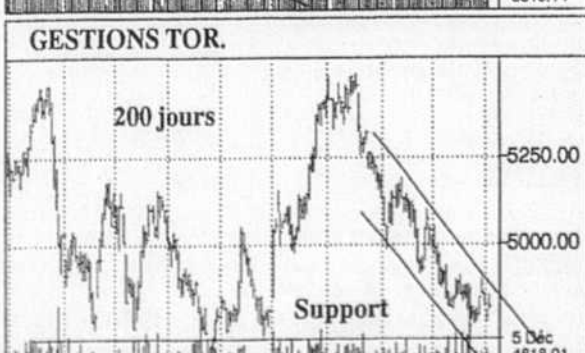
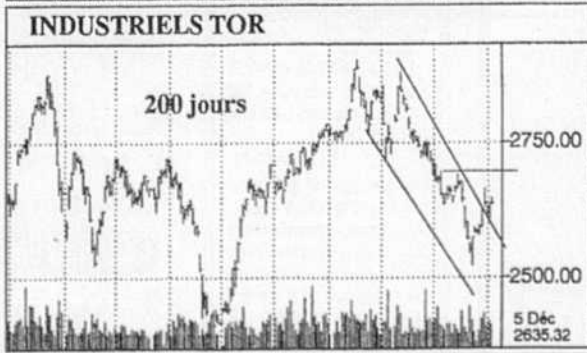
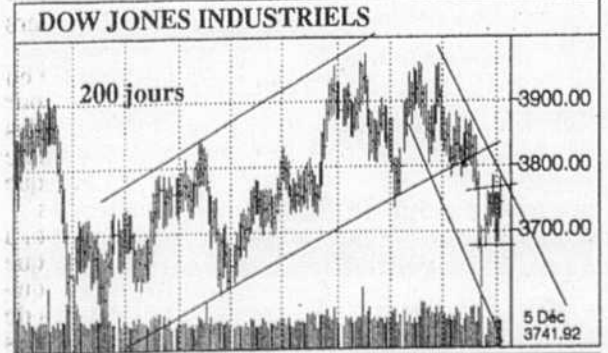
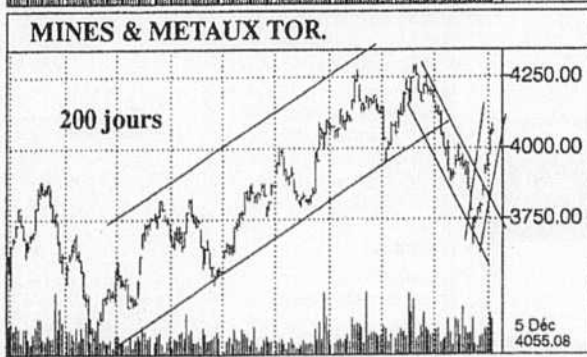
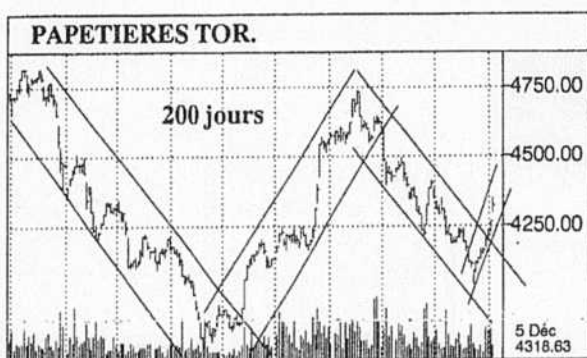
Pêche infructueuse

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Les pros ont tenté de relancer le marché pour la deuxième fois en quelques jours mais la faiblesse des derniers mois a refroidi les investisseurs, qui sont maintenant plus méfiants.

A deux reprises, l'indice industriel américain est passé au-dessus de sa formation horizontale à court terme, située entre 3675 et 3750 points. A chaque fois, la masse des investisseurs n'a pas mordu à l'hameçon. L'indice est revenu à l'intérieur de la formation avant la clôture du marché. A Toronto, l'indice TSE 300 a fait de même au-dessus de 4100 mais, là aussi, le mouvement haussier ne s'est pas maintenu. Des deux cotés de la frontière, la tendance baissière demeure valide. Le marché peut encore rebondir en hausse mais il pourrait tout aussi bien céder à nouveau. Il faut absolument attendre la confirmation d'un revirement haussier avant de s'élaner à acheter.

Les minières ont maintenu leur retour en hausse mais devraient plafonner incessamment. Les services financiers montrent plus de confiance de la part des investisseurs, confirmant un nouveau couloir haussier, mais les volumes de transactions demeurent modestes. Abitibi Price et Avenor poussent le secteur des forestières à la hausse mais le volume faible rend le mouvement suspect. Les industriels ne confirment pas le mouvement haussier. Les aurifères et les pétrolières continuent de chuter fortement. Tous les autres secteurs n'ont montré que de petites hausses ou de petites baisses. Aucun mouvement haussier intéressant n'a été décelé parmi les secteurs récalcitrants. Ce n'est donc pas encore le temps et, plus le marché hésite à reprendre à la hausse, plus le risque de rechute augmente.



	Volume (000)	Fermé	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTREAL				
XXM:Indice du marché	12247	1991.94	-2.29	-0.1
XCB:Bancaire	4284	2491.66	+23.28	0.9
XCO:Hydrocarbures	524	1557.87	-5.96	-0.4
XCM:Mines et métaux	5802	2627.02	-5.12	-0.2
XCF:Produits forestiers	589	2559.83	-6.52	-0.3
XCI:Bien d'Équipement	1322	1804.91	-6.91	-0.4
XCU:Services publics	1716	1924.91	+2.46	0.1

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Fermé (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO						
TSE 300	34533	4096.56			+3.57	0.1
TSE 35	12700	216.94			+0.62	0.3
Institutions financières	3720	3176.05			+24.89	0.8
Mines et métaux	3170	4055.08			+12.50	0.3
Pétrolières	2268	4181.44			-38.21	-0.9
Industrielles	5917	2635.32			+1.02	0.0
Aurifères	3109	8529.42			-107.82	-1.2
Pâtes et papiers	1155	4318.63			+55.18	1.3
Consommation	748	6310.14			+28.55	0.5
Immobilières	8501	2039.08			-3.06	-0.1
Transport	2061	4512.67			+16.94	0.4
Pipelines	693	3757.58			-27.36	-0.7
Services publics	1141	3426.76			+9.75	0.3
Communications	840	7945.84			+40.38	0.5
Ventes au détail	539	3419.07			-1.05	-0.0
Sociétés de gestion	661	4818.01			+28.19	0.6

	Indice général	Volume (000)	Fermé	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER					
Indice général	13985	743.02		-10.08	-1.3

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Fermé (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	23919	3741.92			-3.70	-0.1
20 Transports	5367	1443.15			+6.75	0.5
15 Services publics	3733	180.40			+0.99	0.6
65 Dow Jones Composé	33019	1252.98			+2.06	0.2
Composite NYSE	*	248.08			+0.07	0.0
Indice AMEX	*	388.33			-0.87	-0.2
S&P 500	*	453.33			+0.03	0.0
NASDAQ	*	745.71			+0.69	0.1

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Fermé (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
BRAMALEA INC	8456	1.54	1.31	1.52	+0.08	5.6
METHANEX CP	2329	20.00	19.00	19.38	-0.50	-2.5
BRYNDON VENTURES	1979	0.09	0.07	0.07	+0.01	16.7
LAIDLAW INC B	1790	10.38	10.13	10.13		
ROYAL BANK OF CANADA	1417	29.83	28.75	29.50	+0.50	1.7
METHANEX CP R	1385	13.38	12.25	12.88	-0.50	-3.7
NORANDA INC	1263	28.00	25.50	25.63	+0.25	1.0
INCO LTD	1011	41.00	39.13	39.38	-1.00	-2.5
BREAKWATER RES FT	853	0.01	0.01	0.01	-0.01	-50.0
BREAKWATER RES	837	0.12	0.11	0.11	-0.01	-8.3

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Fermé (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTREAL						
UNITED WESTBURN	692	11.13	11.00	11.13	+0.13	1.2
METHANEX CP R	528	13.50	12.50	12.75	-0.63	-4.7
INCO LTD	487	41.00	39.25	39.25	-0.63	-1.6
CDN PACIFIC LTD	342	21.25	21.00	21.25	+0.13	0.6
IMASCO LTD	327	38.00	38.75	38.75	-0.25	-0.6
LAIDLAW INC B	307	10.38	10.13	10.13	+0.13	1.3
TOR BK	228	21.13	20.63	20.75	+0.13	0.6
NOVA CP	215	13.38	13.25	13.38		
METALL MINING CP	214	12.25	12.13	12.13	+0.38	3.2
LITHOS CP	204	0.45	0.36	0.45	+0.06	15.4

DECISION-PLUS VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie

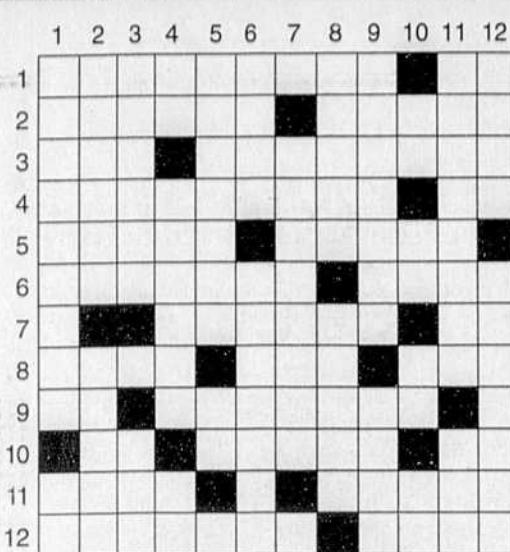
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Éponge d'eau douce. — Hectare.
2- Cheval de course médiocre. — Doigt.
3- Époque. — Partie de la bride.
4- Plante des montagnes d'Europe. — Brome.
5- Cirai. — Lippe.
6- Originale. — Variété de prune.
7- Inflammation de l'iris. — Thulium.
8- Mammifère paresseux. — Et cætera.
9- Fied de vigne.
10- Possédé. — Fruits du châtaignier.
11- Conifère. — Plateau.
12- Appareil de levage. — Densé.
13- Signe d'altération (Mus.). — Pronom.

VERTICALEMENT

- 1- Tache sur le plumage. — Verrue du cheval.
2- Sodium. — Matière de la vigne. — Cela.
3- Enfler. — Carte.
4- Opinion. — Labourer une troisième fois.
5- Analphabète.
6- Patrie du général de Gaulle. — Image.
7- Soulevés. — Insecte des eaux.
8- Cube. — Radon.
9- Caesium. — Aluminium.
10- Herbe menue. — Poil.
11- Orientier. — Grandiloquence.

Solution d'hier

1. HOMECATEREVE
2. ANAENNOELAM
3. LIGNIPUNCTURE
4. LUTE NU A LR
5. ZIE PEYOTLA V
6. OSATSREUTIVE
7. NABRIGUENEL
8. ENTEEE ORAL
9. UT NET NOIRE
10. SAC TEMPETERE
11. ENTIERE RETS
12. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N. duplex + studio, derrière Oratoire, très belle vue arrière. 341-2634.
RIVE SUD - VERCHÈRES
Accès fleuve, vue panoramique. Maison neuve, modèle unique, constr. qualité exceptionnelle. Terrain 65 arpents. Roger: 649-2622, 649-6981.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ILE DES SOEURS, sans agent, 3 c.c., 2 s.b., 5 électro, garage, grande terrasse, vue sur fleuve, soleil s.o., piscine, tennis, sauna, 150,000\$, Jean-Guy Douville: 788-3209 (rés.), 873-4410 (bur.).

105 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT - LOFT 900 P.C.
AVEC TERRASSE, neuf, orientation ouest, 1 ch. fermée, garage, 136,000\$, 277-0292.

106 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ROSEMONT, 2e Avenue, Triplex rénové à neuf, (3 X 5 1/2), sans intermédiaire. (Soir) 374-1332.

120 LAURENTIDES

MAGNIFIQUE CHALET SUISSE
neuf, bord de lac, 7 km. Mont-Blanc, 20 min. Mont-Tremblant, 1h15 min, 3 à 4 c.c., façade vitrée donnant sur le lac. Prix demandé: 139,000\$. 485-6658

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. 4 1/2, éclairé, dans imm. tranquille. Jour: 873-7484. Soir: 344-0026
ILE-DES-SOEURS, très grand app., 3 c.c., chauffé, 800\$, 768-3345.

162 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

MACDONALD face à Hampstead, haut duplex, 5 1/2 rénové, ensoleillé, balcon, chauffé, électroménagers, garage, 900\$, 733-8796.

163 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ST-DONAT, Bord de l'eau, tranquille, 3 c.c., foyer, toutes commodités, mois/saison. Poss. d'achat. 354-5334.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

VIEUX PORT QUÉBEC, 30 min. ski, 23-12 au 7-1, 8 1/2, 2 s.bains, foyer, ensoleillé, 950\$, (418)692-2725 (soir).

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMONT, Maison de ville, chauffée, 3 c.c., planchers bois et céramique, stat. int. (5) électro. 656-9058, 656-1874

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

DEERFIELD BEACH - BOCA RATON
Maison de ville, 3 c.c., 2 1/2 s.b., Domaine privé avec piscine, golfs, tennis, 7 min. océan, 2,500\$/m. 279-0665.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-ANNE-DES-LACS, 5 min. de St-Sauveur. A louer à l'année, non-mueblée, jolie petite maison, 2 c.c., foyer en pierre, vue sur petit lac & accès privé au lac Guindon. 342-2138.

176 CHALET À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxeux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.

190 GARAGES À LOUER

WEST ISLAND, garage chauffé, endroit sécuritaire. 60,000\$/mois-volture. Rod Riggs, 697-8033.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N. duplex + studio, derrière Oratoire, très belle vue arrière. 341-2634.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ROSEMONT, 2e Avenue, Triplex rénové à neuf, (3 X 5 1/2), sans intermédiaire. (Soir) 374-1332.

120 LAURENTIDES

MAGNIFIQUE CHALET SUISSE
neuf, bord de lac, 7 km. Mont-Blanc, 20 min. Mont-Tremblant, 1h15 min, 3 à 4 c.c., façade vitrée donnant sur le lac. Prix demandé: 139,000\$. 485-6658

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. 4 1/2, éclairé, dans imm. tranquille. Jour: 873-7484. Soir: 344-0026
ILE-DES-SOEURS, très grand app., 3 c.c., chauffé, 800\$, 768-3345.

162 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

MACDONALD face à Hampstead, haut duplex, 5 1/2 rénové, ensoleillé, balcon, chauffé, électroménagers, garage, 900\$, 733-8796.

163 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ST-DONAT, Bord de l'eau, tranquille, 3 c.c., foyer, toutes commodités, mois/saison. Poss. d'achat. 354-5334.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

VIEUX PORT QUÉBEC, 30 min. ski, 23-12 au 7-1, 8 1/2, 2 s.bains, foyer, ensoleillé, 950\$, (418)692-2725 (soir).

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMONT, Maison de ville, chauffée, 3 c.c., planchers bois et céramique, stat. int. (5) électro. 656-9058, 656-1874

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

DEERFIELD BEACH - BOCA RATON
Maison de ville, 3 c.c., 2 1/2 s.b., Domaine privé avec piscine, golfs, tennis, 7 min. océan, 2,500\$/m. 279-0665.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-ANNE-DES-LACS, 5 min. de St-Sauveur. A louer à l'année, non-mueblée, jolie petite maison, 2 c.c., foyer en pierre, vue sur petit lac & accès privé au lac Guindon. 342-2138.

176 CHALET À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxeux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.

190 GARAGES À LOUER

WEST ISLAND, garage chauffé, endroit sécuritaire. 60,000\$/mois-volture. Rod Riggs, 697-8033.

DÉCÈS

SYLVESTRE - NINETTE (DURAND)

À St-Laurent le 4 décembre 1994 est décédée à l'âge de 95 ans Ninette Durand, épouse de Roland Sylvestre. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son fils Claude, ses petits-enfants Martin (Elizabeth), Daniel (Hélène), Bruno (Anne) et Jean-Loup, son arrière-petite-fille Alma Duranceau. Elle laisse également sa sœur Marie-Laura Brouillette, ainsi que plusieurs parents et amis. Exposée au salon Urgel Bourgie Limitée, 790 avenue Ste-Croix, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Laurent et de là au cimetière St-Laurent. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Les heures de visites sont mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

CHARBONNEAU, FRANCINE

À Montréal, le 5 décembre 1994, est décédée Francine Charbonneau, fille de feu Roger Charbonneau et de Yvette Plourde. Outre sa mère, elle laisse dans le deuil sa fille Manuela et son fils Yann-Eric, ainsi que sa sœur Michèle (Daniel Lamoureux), ses frères Gilles (Mary Parker), Alain (Suzanne Laliberté), François (Diane Bisson) et plusieurs parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances au salon Urgel Bourgie Limitée, au 5650, Côte-des-Neiges, jeudi le 8 décembre de 9h à 11h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

GUINDON, GÉRARD

À Montréal le 4 décembre 1994 à l'âge de 73 ans est décédé M. Gérard Guindon, époux de Rolande Sanscartier, père de Nicole (Serge Phaneuf), grand-père de Julie et Sébastien. Il laisse également ses sœurs, Blanche, Gertrude, Lucienne, Thérèse, ses belles-sœurs, Gabrielle (Alex Benda), Yvette (Joseph Pasquini), son beau-frère Édouard (Jeannine Ruel), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Urgel Bourgie Limitée, 2095 de Salaberry. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 décembre à 11h00 en l'église St-Joseph de Bordeaux et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: mardi de 14h00 à 17h00 et 19h00 à 22h00.

MATUSZEWSKI, JANINE

À Sainte-Foy, le 4 décembre 1994, est décédée à son domicile, après une courte maladie et entourée des siens, Janine Matuszewski, veuve de Tadek Matuszewski. Fille de feu Pierre Villemin et de feu Danica Van Hoywegen et sœur de feu Henri Villemin, elle laisse dans le deuil ses fils Pierre et Jean Matuszewski, ses belles-sœurs Conception Peralta et Catherine Lapointe, ses petits-enfants Adam Rafael, Etienne, Alexandra, Jacqueline et Gabriel, ses belles-sœurs Monique Villemin et Maria Mostowska de même que les familles Villemin, Mostowski, Ruyter, Dubach, Joseph, von Kirszenstein, Zaleski, Pierrat, Caisse, Mary, Ryski, Szachanski, Van Acker, Peralta et Lapointe. Elle laisse aussi dans le deuil les familles Serafin, Studnicki-Gizbert, Gauthier, Madame Lise Paquet ainsi que de nombreux autres amis. Une messe sera célébrée le 7 décembre 1994 à 13 h 30 en l'église Saint-Yves située au 2470, rue Triquet à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. L'enterrement aura lieu au cimetière Belmont. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des prières, une messe ou l'assistance aux funérailles.

Objectif 24,5 millions 20 M 15 M 10 M 5 M 1 M Merci de donner! Centrale du Grand Montréal

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-02-001534-94. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse, c- HENRI BEDARD (VENTILATION H & M ENR.), Partie

défenderesse. Le 16 décembre 1994, à 11h00am. AU DOMICILE du défendeur HENRI BEDARD, au 17977, DE LA RUE YVON, en la Ville de ST-JANVIER, seront vendus par huissier de Justice, les biens et effets de la partie

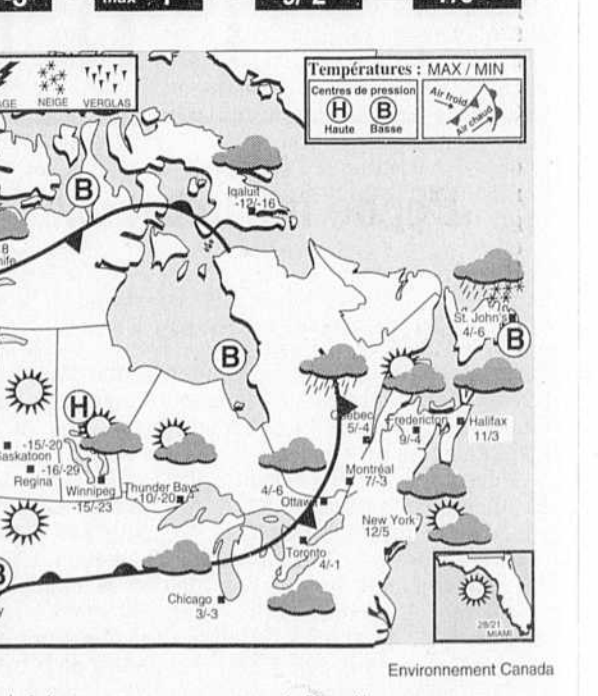
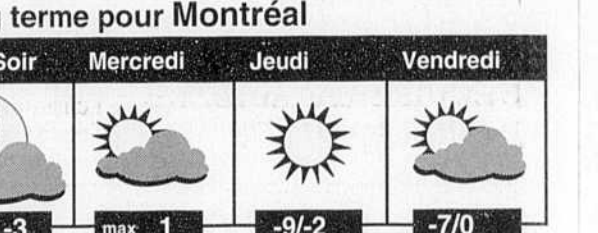
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. PRENEZ AVIS QUE FRIGO-QUÉBEC LIMITÉE / QUÉBEC FREEZERS LIMITED, une compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières du Québec la permission de se dissoudre. Montréal, ce 9 novembre 1994. L'ADMINISTRATEUR

des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 2 décembre 1994. MACKENZIE GÉRALDIS s.e.n.c. Les procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. PRENEZ AVIS QUE la compagnie OXYGENE MONTOX INC. / MONTOX OXYGEN INC, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 2 décembre 1994. MACKENZIE GÉRALDIS s.e.n.c. Les procureurs de la compagnie

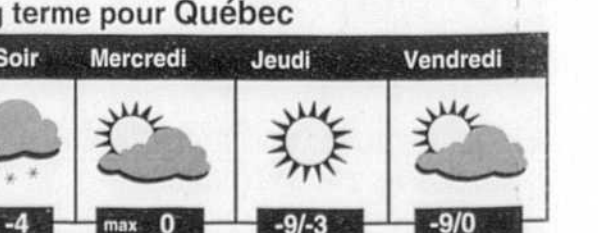
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-221103-942 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE GRIFFIER ADJOINT SAADIA ABOURAJA Partie demanderesse

LA MÉTÉO



Situation générale: Les temps doux se poursuivent. Mardi, le mercure se maintiendra encore au-dessus des moyennes saisonnières sur la majorité des régions mais le couvert nuageux persistera laissant place à de brèves éclaircies. L'air plus froid commencera à envahir l'ouest du Québec tard mardi et se propagera aux autres régions mercredi. Les périodes ensoleillées seront cependant plus fréquentes sauf sur les régions de l'est qui demeureront sous les nuages.

Québec: Nuageux avec 30 % de probabilité d'averses. Min.: près de 2. Max.: près de 5. Vents de 15 à 30 km-h. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -6. Max.: -3.
Estrie et Beauce: Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min.: près de 4. Max.: près de 7. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -4. Max.: -1.
Lac-Saint-Jean et La Tuque: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses de neige fondante. Min.: près de 2. Max.: près de 5. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -10. Max.: -6.
Saguenay: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses de neige fondante. Min.: près de 1. Max.: près de 4. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -8. Max.: -4.
Réserve faunique des Laurentides: Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses de neige. Température stable à près de 1. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses de neige. Min.: -10. Max.: -6.
Charlevoix et Rivière-du-Loup: Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses de pluie ou de neige fondante. Min.: près de 1. Max.: près de 3. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses de neige. Min.: -7. Max.: -3.
Rimouski: Un peu de neige ou de pluie le matin. Accumulation de neige de près de 5 cm en terrain non enneigé. Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses de neige par la suite. Min.: -7. Max.: -2.
Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: Neige devenant intermittelement le matin. Accumulation totale de 10 à 15 cm. Min.: -1. Max.: près de 1. Vents de 15 à 30 km-h. Demain: nuageux avec 60 % de probabilité d'averses de neige. Min.: -7. Max.: -2.
Gaspé et parc de Forillon: Neige devenant intermittelement le matin. Accumulation totale de neige de près de 15 cm. Min.: -1. Max.: près de 1. Vents de 15 à 30 km-h. Demain: nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de neige. Min.: -4. Max.: près de 1.
Côte-Nord, baie des Chaleurs et Matapédia: Un peu de neige mêlée de pluie le matin. Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de neige par la suite. Min.: -1. Max.: près de 2. Vents de 15 à 30 km-h. Demain: nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de neige. Min.: -4. Max.: près de 1.



Société d'énergie de la Baie James

PROJET SM-3 APPEL D'OFFRES No ISM-620-4-03 DÉMANTÈLEMENT À LA BAIE JAMES DE BÂTIMENTS MODULAIRES, TRANSPORT JUSQU'À SEPT-ÎLES ET TRAVAUX DE RÉFÉCTION EN USINE

Prix du document: 150 \$ (Toutes taxes incluses) Garantie de soumission: 250 000 \$ Date et heure limites de réception des soumissions: JEUDI LE 12 JANVIER 1994 À 15H30, HEURE DE MONTRÉAL

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES Service Achats-Contrats 500, boul. René-Lévesque Ouest, 25e étage Montréal (Québec) H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperrière au numéro de téléphone (514) 879-6700.

Jocelyne Fortin Chef de service Achats-Contrats

AVIS

AFFAIRE INTÉRESSANT une enquête sur les allégations faites à l'endroit de Michael Schelew, vice-président de la section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, contenues dans la lettre que la présidente a adressée au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration en date du 2 novembre 1994 et dans le rapport en date du 7 octobre 1994 qui y était joint, ainsi que dans une autre lettre de la présidente en date du 16 novembre 1994; le but de cette enquête étant de déterminer si M. Michael Schelew devrait faire l'objet de mesures disciplinaires pour tout motif énoncé aux alinéas 63.2(2) (a) à (d) de la Loi sur l'immigration, tel qu'autorisé par le Décret 1994-1950, en date du 24 novembre 1994;

SOYEZ AVISÉS QUE la première séance de cette enquête aura lieu vendredi le 9 décembre 1994, à 10h dans la salle ouest, Édifice de la Cour suprême et de la Cour fédérale, rues Wellington et Kent, Ottawa, Ontario, K1A 0H9

LORS DE CETTE SÉANCE les matières suivantes seront abordées:

- (1) la comparution des personnes intéressées;
(2) l'établissement d'un horaire pour la comparution des témoins et pour la conduite de l'enquête;
(3) la détermination du lieu des séances;
(4) toute autre matière ayant trait à la conduite de l'enquête.

TOUTE PERSONNE voulant faire des représentations sur les matières sus-mentionnées doit indiquer son intention de le faire en contactant la soussignée, par écrit, avant 17h, jeudi le 8 décembre 1994.

DATÉ À OTTAWA, ONTARIO, CE 30e JOUR DE NOVEMBRE 1994

Barbara A. McIsaac, C.R. Conseiller juridique pour l'enquête 1000-275, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1R 7X9 Tél: (613) 238-2000 Fax: (613) 563-9386

Avis public

LES PLACEMENTS BASCA INC. PRENEZ AVIS que la compagnie "LES PLACEMENTS BASCA INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 2 décembre 1994. PAUL BASTIEN Le président

Ville de Montréal

Service du greffe Ordonnance (CE94 02384). Ordonnance relative à l'événement «30e anniversaire du ballet Casse-Noisette»

Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 30 novembre 1994, a édicté l'ordonnance suivante: Ordonnance no 5 édictée en vertu du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1, a. 553) Montréal, le 6 décembre 1994. Le greffier Léon Laberge

appel d'offres

Gouvernement du Québec Conseil du trésor Services gouvernementaux

Le ou les présents projets sont assujettis à l'Accord Intergouvernemental sur les marchés du secteur public et ils sont ouverts aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires.

Table with 3 columns: Projet, Description, Livraison. Row 1: 050720, 434 000 000 de feuilles de papier vierge et recyclé de différents formats pour photocopieur, Québec

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : LE 21 DÉCEMBRE 1994 À 15 H

Prix des documents : 20 \$ non remboursables, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre du Fonds des approvisionnement et services - Direction des acquisitions.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au :

Fonds des approvisionnements et services Bureau des appels d'offres Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, 4e étage Québec (Québec) G1R 5N9 Pour information : Mme Lise Morin, tél: (418) 643-5438

Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) ou détenir une attestation d'engagement à cet effet.

De même, un fournisseur hors du Québec mais au Canada dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il n'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est, ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.

Ces obligations s'appliquent également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des achats Michel Gagnon, ing.



(CE94 02384).

Ordonnance relative à l'événement «30e anniversaire du ballet Casse-Noisette»

Montréal, le 6 décembre 1994

Le greffier Léon Laberge

AVIS AUX CRÉANCIERS

Cour No: 505-11-000614-946 Dans l'affaire de la faillite de: JOHANNE BARRETTE, domiciliée au 1600, Balzeray, Longueuil (Québec) J4M 1V5.

Avi est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 29 novembre 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 décembre 1994 à 10 h 00 au 500, Sherbrooke Ouest, bureau 950, Montréal (Québec).

Daté de Montréal, ce 1 décembre 1994. GÉRALD ROBITAILLE ET ASSOCIÉS LTÉE 500 Sherbrooke Ouest Bureau 950 Montréal (Québec) H3A 3C6 Tél.: (514) 847-0190

AVIS AUX CRÉANCIERS

Cour No: 500-11-002581-946 Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-GUY LETOURNEAU, domicilié au 65, Sherbrooke Est, #1801, Montréal (Québec) H2X 1C4.

Avi est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 24 novembre 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 décembre 1994 à 9 h 30 au 500, Sherbrooke Ouest, bureau 950, Montréal (Québec).

Daté de Montréal, ce 1 décembre 1994. Jocelyn Marinneau, l.b., DDN, Syndic responsable de l'actif Jean-Guy Létourneau 500 Sherbrooke Ouest Bureau 950 Montréal (Québec) H3A 3C6 Tél.: (514) 847-0190

LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

RAVITCH DÉMISSIONNERA

Atlanta (AP) — Richard Ravitch, qui était le négociateur des propriétaires jusqu'au mois dernier, remettra sa démission quand son contrat se terminera le 31 décembre. Ravitch, qui était devenu le négociateur patronal en novembre 1991, a perdu la confiance du commissaire par intérim Bud Selig en 1993 et il n'a jamais été capable d'établir une bonne relation avec Donald Fehr, la tête dirigeante de l'Association des joueurs. Le rôle de Ravitch a commencé à diminuer au début du mois de septembre quand le président du conseil d'administration des Rockies du Colorado, Jerry McMorris, et le chef des opérations des Red Sox de Boston, John Harrington, se sont mis à parler directement à Fehr et aux représentants de l'Association. Harrington devait finalement prendre la direction des négociations.

SAMARANCH NE SOLLICITERA PAS UN NOUVEAU MANDAT

Athènes (PC) — Le président du Comité International Olympique Juan Antonio Samaranch ne sollicitera pas un nouveau mandat à la tête de la plus haute instance du sport amateur en 1997. «J'ai l'obligation de respecter l'âge limite pour les membres du CIO, a confié Samaranch dans une entrevue publiée hier dans le quotidien d'Athènes *Ta Nea*. Je n'envisage pas une réélection en 1997 comme président et, par conséquent, je ne serai pas candidat.» Samaranch, âgé de 74 ans, était attendu à Athènes hier pour les célébrations entourant le 100^e anniversaire de la création du Comité olympique grecque. Il occupe le poste de président de CIO depuis 1980. Le Mont-réalais Dick Pound, un vice-président du CIO, a déclaré qu'il est «prématuré» de dire s'il sera sur les rangs pour succéder à Samaranch.

L'ÉQUIPE CANADIENNE JUNIOR PATIENTE

Toronto (PC) — L'équipe canadienne junior comptera au moins cinq joueurs de la Ligue nationale, présentement en lock-out, à son camp d'entraînement plus tard ce mois-ci en vue du championnat du monde. Quant à savoir si Alexandre Daigle des Sénateurs d'Ottawa et Brett Lindros des Islanders de New York seront invités, tout dépendra des progrès réalisés dans les négociations entre joueurs et propriétaires de la LNH.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche
Dallas 31, Philadelphie 19
N.-Angleterre 24, New York Jets 13
Pittsburgh 38, Cincinnati 15
Tampa Bay 26, Washington 21
Detroit 34, Green Bay 31
Arizona 30, Houston 12
San Francisco 50, Atlanta 14
Denver 20, Kansas City 17, P.
Indianapolis 31, Seattle 19
N.-Orléans 31, Los Angeles Rams 15
New York Giants 16, Cleveland 13
Buffalo 42, Miami 31

Hier
Los Angeles Raiders à San Diego, 21h.
Samedi
Detroit à New York Jets, 12h30.
Cleveland à Dallas, 16h.

Dimanche
Chicago à Green Bay, 13h.
Cincinnati à New York Giants, 13h.
Indianapolis en Nouvelle-Angleterre, 13h.
Los Angeles Rams à Tampa Bay, 13h.
Minnesota à Buffalo, 13h.
Philadelphie à Pittsburgh, 13h.
Denver à Los Angeles Raiders, 16h.
San Francisco à San Diego, 16h.
Seattle à Houston, 16h.
Washington à Arizona, 16h.
Nouvelle-Orléans à Atlanta, 20h.

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

	g	d	pp	pc	moy.
Section Est					
Miami	8	5	0	.615	311 269
Buffalo	7	6	0	.538	297 284
N.-Angleterre	7	6	0	.538	269 279
N.Y. Jets	6	7	0	.462	241 257
Indianapolis	6	7	0	.462	274 277
Section Centrale					
y-Pittsburgh	10	3	0	.769	251 187
Cleveland	9	4	0	.692	279 164
Cincinnati	2	11	0	.154	216 321
Houston	1	12	0	.077	179 295
Section Ouest					
San Diego	9	3	0	.750	291 204
Denver	7	6	0	.538	287 301
Kansas City	7	6	0	.538	241 235
LA Raiders	6	6	0	.500	230 262
Seattle	5	8	0	.385	246 257
Conférence nationale					
Section Est					
x-Dallas	11	2	0	.846	366 198
Philadelphie	7	6	0	.538	262 245
N.Y. Giants	6	7	0	.462	221 262
Arizona	6	7	0	.462	184 235
Washington	2	11	0	.154	267 357
Section Centrale					
Minnesota	8	5	0	.615	295 242
Chicago	8	5	0	.615	238 241
Detroit	7	6	0	.538	278 289
Green Bay	6	7	0	.462	287 248
Tampa Bay	4	9	0	.308	191 289
Section Ouest					
x-San Francisco	11	2	0	.846	411 241
Atlanta	6	7	0	.462	270 329
N.-Orléans	5	8	0	.385	273 335
LA Rams	4	9	0	.308	238 290

Tiens toi!

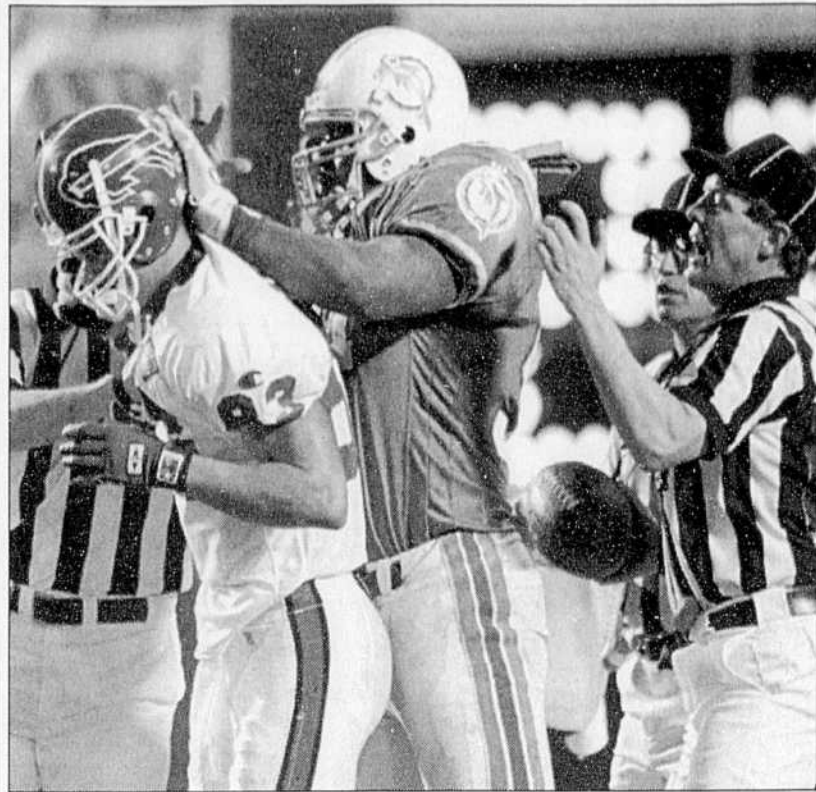


PHOTO AP

SANS DOUTE UN PEU FRUSTRÉ de l'allure du match en deuxième demie, Bryan Cox, des Dolphins de Miami, administre une taloche au receveur de passe Don Beebe, des Bills de Buffalo. La scène se passait au quatrième quart d'un match qui a vu les Bills revenir de l'arrière pour finalement vaincre les Dolphins 42-31, dimanche soir, à Miami.

Selon un professeur allemand

Le dopage est institutionnalisé en Chine

Bonn (PC) — Selon un professeur allemand, les sept athlètes convaincus de dopage aux Jeux asiatiques au mois d'octobre font la preuve que la Chine pratique le dopage de ses nageurs de manière organisée.

Le professeur Manfred Donike, impliqué dans l'analyse des tests, a affirmé que, comme sept des 11 échantillons positifs proviennent de l'équipe de natation, la Chine avait systématiquement triché.

«De ces tests, on peut conclure que le dopage à la déhydrotestostérone s'est fait systématiquement chez les nageurs», a mentionné Donike, qui dirige un laboratoire approuvé par le CIO à Cologne.

«Ça ne me surprend pas... C'est autre chose de savoir si cela s'étend aux autres sports.»

Le Comité olympique chinois a ordonné une enquête complète et promis de punir sévèrement les contrevenants. Mais il continue de soutenir que le dopage est le fait d'initiatives personnelles et non d'une politique institutionnalisée.

Parmi les coupables aux Jeux

asiatiques, figurent deux nageuses championnes du monde, Lu Bin et Yang Aihua.

Possible suspension de deux ans

Cornel Marculescu, directeur de la Fédération internationale, a précisé depuis Lausanne qu'il attendait le rapport officiel de ces tests de la part du Comité olympique asiatique. Si le rapport confirme que les nageurs ont utilisé la déhydrotestostérone, ils seront suspendus pour deux ans.

«Nous prendrons les mesures que nous prenons habituellement pour les cas de dopage, a dit Marculescu. Tout dépend de la substance prise, mais dans ce cas ce serait une suspension de deux ans.»

L'opinion de Donike vient confirmer les affirmations de quelques entraîneurs de pays de l'Ouest selon lesquelles les Chinois ont recours au même système de dopage qui avait permis à l'ex-Allemagne de l'Est de se hisser comme la grande puissance en natation dans les années 1980.

SKI ALPIN

La Coupe Vachon comme tremplin aux Québécois

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Au fil des ans, le ski québécois a produit plusieurs athlètes ayant représenté le Canada dans les compétitions internationales. Mélanie Turgeon, Catherine Lusier et Gabriel Thibault sont les derniers en lice.

Mais déjà la relève se pointe. Shauna Burke, Anne-Marie Lefrançois et Natasha Tremblay chez les filles, ainsi que Steeve Couillard, Bernard Gaudreault, Mathieu Lafleur, Vincent Lavoie et Martin Paquin chez les garçons font partie de l'équipe du Québec et souhaitent faire carrière en Coupe du monde.

Pour atteindre cet objectif, ces jeunes pourront encore une fois profiter de la coupe Vachon comme tremplin. Hier, le commanditaire principal du ski québécois a annoncé son engagement pour les deux prochaines années après une première saison fort satisfaisante.

Cette saison, le circuit se compose de cinq rencontres comptant 11 épreuves, soit quatre slaloms, quatre slaloms géants et trois super géants. Le Relais (14-15 janvier), Sutton (28-29 janvier), Mont-Tremblant (2-3 février) et Owl's Head (18-19 février) accueilleront quelque 240 skieurs principalement du Québec mais aussi de l'Ontario, des Maritimes, des États-Unis et même d'Europe. Les finales seront disputées sur trois jours au Mont-Tremblant les 16, 17 et 18 mars.

«Comme dans tous les domaines, le ski n'échappe pas aux pressions économiques. Sans un soutien corporatif, les activités de Ski-Québec auraient dû être réduites», a soutenu le vice-président alpin de Ski-Québec, Renaud Beauchesne.

Nouveaux entraîneurs

Au cours de la dernière année, la Fédération québécoise de ski et la Commission de ski alpin ont connu de profondes modifications qui se sont traduites en outre par l'embauche de deux nouveaux entraîneurs: Germain Barrette, spécialiste de la descente et entraîneur dans l'équipe nationale pendant 13 ans, ainsi que Martin Lalonde se sont vu confier le développement de l'élite québécoise aux niveaux cadet et junior.

Barrette, qui s'occupe des garçons, s'est dit hier agréablement surpris par le talent des jeunes Québécois. Il en a eu une première preuve lors d'un camp d'entraînement au Chili en août dernier, puis lors de séjours plus récents

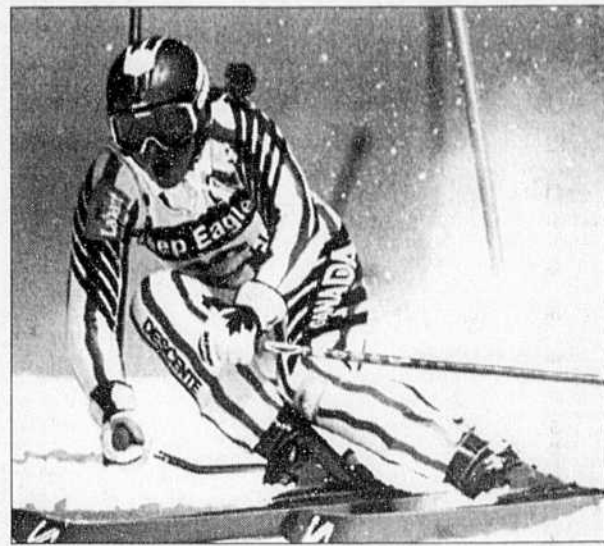


PHOTO PC

Mélanie Turgeon, le plus beau fleuron du ski alpin québécois.

en Italie et au Colorado. «Ces jeunes ne sont pas loin de l'équipe canadienne. Ils leur faut seulement du millage et un entraînement musculaire plus développé.»

Selon Barrette, ces jeunes possèdent déjà une technique parfaite. Certains seraient même d'un niveau technique supérieur aux membres de l'équipe nationale. «Il leur faut maintenant acquérir l'expérience de la compétition, explique l'entraîneur natif de la Gaspésie qui en a profité pour donner un coup de chapeau aux entraîneurs du Québec. On voit que ces jeunes ont été bien «coachsés», de dire Barrette.

Traditionnellement, le Québec produit des spécialistes des disciplines techniques, la descente et le super géant étant l'apanage des skieurs de l'Ouest. Barrette entend changer ces vieux concepts en faisant des Québécois des skieurs multidisciplinaires à l'image de Mélanie Turgeon.

«Cette année, on va privilégier les épreuves techniques mais en mettant aussi l'accent sur la vitesse. En coupe du monde, les skieurs sont de plus en plus rapides, même dans les épreuves techniques où les distances sont de plus en plus grandes entre chaque porte», explique Barrette.

La lassitude de Tomba

Tignes (Reuter) — Malgré des débuts en fanfare avec une victoire pleine de panache, dimanche dans le slalom de Tignes, Alberto Tomba envisage de se retirer à la fin de la saison.

«Tout le monde me dit de continuer mais ce ne sont pas eux qui doivent skier», a déclaré l'étoile italienne après un week-end de rêve dans la station savoyarde avec également une quatrième place dans le géant de samedi et en prime la tête du classement provisoire de la Coupe du monde.

«Il vecchio (le vieux) est de retour», a-t-il plaisanté après son récital. Mais contrairement aux apparences, le vieux est un peu las. Après sept ans aux sommets, 34 victoires en coupe du monde et trois titres olympiques, la bomba fait figure de vétérans malgré ses 27 ans.

Même ses fans du Tomba club, venus à Tignes pour encourager bruyamment leur idole, ne parviennent plus à le détourner de l'idée de retraite. A cause notamment d'une baisse de régime en slalom géant ces dernières années, Tomba sait qu'il n'égale jamais le record d'Ingemar Stenmark avec 86 succès en coupe du monde, ni même les 40 victoires en slalom du légendaire Suédois.

«C'était plus facile à son époque, tout le monde doit bien le comprendre, a-t-il fait valoir. Mais si j'arrive à 86 podiums, ce ne serait déjà pas si mal.»

Tomba, qui a terminé à 64 reprises dans les trois premiers, ne compte pas non plus sur une victoire au classement général de la coupe du monde. Sur les conseils de sa maman, inquiète pour la santé de son génial rejeton, il refuse en effet tou-

jours de s'aligner au départ des épreuves de vitesse.

L'entourage de Tomba, lui aussi, tire la langue après de nombreuses années de sollicitations. Son entraîneur, l'ancien champion Gustavo Thoeni, a un contrat jusqu'à la fin de l'année prochaine seulement et a fait savoir qu'il aimerait consacrer davantage de temps à sa famille.

Giorgio D'Urbanò, l'homme qui a su faire de Tomba la star incontestée du cirque blanc, rêve aussi d'autres horizons et aimerait, par exemple, s'occuper d'un club de football.

La seule chose qui fait encore courir Tomba, c'est l'envie de décrocher le seul titre qui manque à son palmarès en devenant champion du monde. L'objectif de sa saison demeure donc les championnats du monde de février prochain en Sierra Nevada.

ON AIME LA PERFORMANCE, MÊME DANS NOS TAUX

INTEGRA 95
5,8%*
JUSQU'À 48 MOIS

VIGOR GS 1994
398\$*/MOIS
POUR 48 MOIS



ACURA
LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

- ACURA CASAVANT**
2499, boul. Casavant O.
St-Hyacinthe.
771-0101
- ACURA PLUS**
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville.
435-4455
- LUCIANI ACURA**
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal.
340-1344
- ACURA GABRIEL**
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux.
696-7777
- PRESTIGE ACURA**
3700, Autoroute Laval Ouest (440),
Laval.
745-1234
- LES GALERIES ACURA**
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou.
354-8811

* Financement au taux de 5,8% jusqu'à un maximum de 48 mois offert, sur approbation de crédit, à l'achat de tout modèle Integra 1995 ou 1994. Exemple - financement de 17 000\$ au taux annuel de 5,8% pour 48 mois - versement mensuel de 397,65\$, coût d'emprunt de 2 089,12\$. Obligation totale de 19 089,12\$. Cette offre est en vigueur pour un temps limité. ** Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 398\$/mois (coût total de 19 104\$), pour le modèle Vigor GS 1994 avec boîte automatique (Modèle CC26SR). Un acompte de 5 137\$, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (franchise de 0,06\$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation de crédit. Taxes, transport, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible pour un temps limité, et seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, Berri (288-2115) — Entretien avec un vampire 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30 — Frankenstein 21 h 30 — **Princesse des cygnes** 13h, 15h, 17h — **Fiction pulpeuse** 13 h 30, 17h, 20 h 30 — **Le spécialiste** 19h — **Richard et le secret des livres magiques** 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — **Miracle de la 34e rue** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30

BROSSARD: (849-3456) — Entretien avec un vampire 19h, 21 h 30 — **Le professionnel** sam. dim. 13 h 30, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 25; sem. 19 h 10, 21 h 25 — **Princesse des cygnes** sam. dim. 13 h 30, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 25 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 45; sem. 19h, 20 h 45

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — **La princesse des cygnes** sam. dim. 13h, 15h, 17h — **Star Trek: Generations** (v.f.) sam. dim. 16 h 40, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Double Dragon** sam. dim. 13h, 14 h 50 — **La porte des étoiles** 19h, 21 h 30 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 20 h 45; sem. 19h, 20 h 45 — **Sur les traces du Père Noël** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Miracle de la 34e rue** sam. dim. 13h, 15 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le roi lion** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h; sem. 19h — **Le professionnel** 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3934) — **La fille de d'Artagnan** sam. dim. mar. 13 h 40, 16h, 19h, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 20 — **Pulp Fiction** 20 h 50 — **Miracle on 34th Street** sam. dim. mar. 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 05, 21 h 25; ven. lun. jeu. 19 h 05, 21 h 25 — **Swan Princess** sam. dim. mar. 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19h; ven. lun. jeu. 19h — **The Pagemaster** sam. dim. mar. 13 h 30, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h 15 — **Junior** (v.a.) sam. dim. mar. 14h 16 h 30, 19h, 21 h 25; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 25 — **Trapped in Paradise** sam. dim. mar. 13 h 45, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30

CENTRE ÉTIENNE: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Interview with the Vampire** 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 19 h 30, 21 h 15, 22h; sam. 9 h 25, 16 h 30, 23 h 50 — **Lion King** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19h, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Low Down Dirty Shame** 12 h 35, 14 h 45, 17h, 19 h 20, 21 h 45; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **The Pagemaster** 12 h 50, 14 h 35, 16 h 20, 18h; sam. dim. 14 h 30, 16 h 20 — **La porte des étoiles** 13h, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 40; dern. rep. ven. sam. minuit — **Lassie** sam. dim. 12 h 30 — **Max** 12 h 20, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 35; dern. rep. ven. sam. 23 h 35

CINÉ-CAMPUS: 2332, bd Édouard-Montpetit, 6e étage (343-7682)

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Montagne, Boucherville — **Miracle de la 34e rue** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 30, 19h, 21 h 15; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 15 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. mar. 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **La Guerre 21 h 20** — **Le spécialiste** 19 h 15 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. mar. 13 h 15, 15 h 15, 17 h, 19 h 15, 21h; ven. lun. jeu. 19 h 15, 21h — **Rivière sauvage** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10; ven. lun. jeu. 19 h 10 — **La princesse des cygnes** sam. dim. mar. 13h, 15h, 17h — **Le professionnel** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 20 — **Windigo** 21 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **Junior** 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 20 — **Caro Diario** (v.o. s.t.a.) 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 15 — **The Advocate** 14h, 16 h, 19 h 05, 21 h 15

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — **La Guerre** sam. dim. 13 h 10, 15 h 35, 18 h 40; sem. 18 h 40 — **La princesse des cygnes** sam. dim. 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18h; sem. 18h — **Le spécialiste** 19 h 40, 21 h 40; dern. rep. ven. et sam. 23 h 40 — **Le professionnel** 19 h 40, 21 h 45; dern. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13h, 14 h 40, 16 h 20, 18h; sem. 18h — **Fiction pulpeuse** 21 h 05; dern. rep. ven. et sam. 23 h 40 — **Le professionnel** sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. et sam. 23 h 40 — **Miracle de la 34e rue** sam. dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 10; sem. 19h, 21 h 10; dern. rep. ven. et sam. 23 h 20 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. 13 h 05, 15 h 35, 16 h 50, 21 h 20; sem. 18 h 50, 21 h 20; dern. rep. ven. et sam. 23 h 40

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — **Le professionnel** sam. dim. 13 h 30, 16 h 10, 19h, 21 h 30; sem. 16 h 10, 19 h, 21 h 30 — **Parenti Serpenti** (v.o. s.t.f.) sam. dim. 13 h 30, 16h, 19 h, 21 h 45; sem. 16h, 19 h, 21 h 45

CINÉMA OPI: 1564, St-Denis (496-6895) — Salle 1: **Tibetan Book of the Dead** 18 h 45 — **La liberté en colère** 20 h 30 — Salle 2: **L'art n'est point sans Soucy** et **L'empire des lumières** 18 h 45 et 20 h 45

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, bd St-Laurent (843-6001)

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine O. (875-7284)

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (637-7285) — **The Pagemaster** sam. dim. mar. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19 h 15, 21h — **Trapped in Paradise** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — **Junior** (v.a.) sam. dim. mar. 13 h 30, 16h, 19 h 05, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19 h 05, 21 h 30 — **Swan Princess** sam. dim. mar. 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45 — **Miracle on 34th Street** sam. dim. mar. 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 20 — **The Professional** sam. dim. mar. 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Pulp Fiction** 20h

CINÉMA STE-THERÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: — **Sur les traces du Père Noël** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; sem. 19h, 21h; dern. rep. ven. sam. 23h — **La porte des étoiles** sam. dim. 13 h 10, 15 h 40, 18 h 50, 21 h 10; sem. 18 h 50, 21 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Le roi lion** sam. dim. 13h 14 h 50, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 20; sem. 19h, 21 h 30 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18h; sem. 18h — **Le spécialiste** 22h; dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — **Star Trek: Generations** (v.f.) sam. dim. 12 h 45, 14 h 50, 17h, 19 h 10, 21 h 25; sem. 19 h 10, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **La guerre** sam. dim. 12 h 30, 16 h 55, 19 h 15; sem. 19 h 15 — **Rivière sauvage** sam. dim. 14 h 50, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Le roi lion** 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 35, 20 h 40 — **Par amour pour Max** 12 h 45, 15 h 05, 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — **Le professionnel** sam. dim. 13 h 40, 15 h 50, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25 — **Le spécialiste** sam. dim. 13 h 45, 16h, 19h, 21 h 10; sem. 19h, 21 h 10

LOEWS: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Star Trek: Generations** 13h, 16h, 19h, 22h; dern. rep. ven. sam. 0 h 25 — **The Santa Clause** 12 h 30, 14 h 40, 17 h 55, 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Stargate** 13 h 30, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 45; dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — **Camilla** 12 h 55, 15h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — **Le roi lion** 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 35, 20 h 40 — **Par amour pour Max** 12 h 45, 15 h 05, 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — **Le roi lion** 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45 — **Colonel Chabert** 13 h 30, 16h, 18 h 45, 21 h 05 — **Octobre** 19h, 21 h 10 — **Les roses sauvages** 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 40 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 40, 14 h 50, 17h, 19 h 20, 21 h 40 — **Star Trek: Generations** 12h, 14 h 30, 17h, 19 h 30, 21 h 50 — **Soleil tropéur** 12 h 05, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15 — **Le joueur de violon** 12 h 20, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 25

PINE DE STE-ADELE: (229-7655) — **Santa Clause** sam. 19h, 21 h 35; sem. et dim. 20h — **Interview with the Vampire** sam. 18 h 50, 21 h 30; sem. et dim. 20 h 15 — **Star Trek** (v.a.) sam. 19h, 21 h 30; sem. et dim. 20 h 20 — **Pulp Fiction** sam. 20h; sem. et dim. 19 h 45 — **The Professional** sam. 19h, 21 h 35; sem. dim. 20 h 20

13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 15h, 17h, 19h, 21 h 15 — **Dark Side of Genus** sam. dim. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10; sem. 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10 — **Priscilla Queen of the Desert** sam. dim. 13 h 15, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30; sem. 16 h 15, 19h, 21 h 30 — **The Professional** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 16h, 19h, 21 h 30 — **Vla l'cinéma** sam. dim. 13 h 30, 16 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 16 h 30, 19h, 21 h 30 — **Eat Drink Man Woman** sam. dim. 13 h 10, 16 h 15, 19h, 21 h 35; sem. 16 h 15, 19h, 21 h 35

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — **Une famille formidable** 14 h 10, 16 h 30, 19h, 21 h 20 — **Windigo** 14 h 30, 21 h 25 (sauf le 8 déc. 16 h 30, 21 h 30) — **La fille de d'Artagnan** 13 h 30, 16 h 10, 19h, 21 h 35 — **La guerre** 13 h 35, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **Journal intime** 14h, 19 h 15 (sauf le 8 déc. 14h)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — **Arthur Miller on Home Ground** 20 h 15

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — **La Porte des étoiles** sam. dim. 13 h 40, 16 h 05, 19 h, 21 h 30; sem. 20h

DAUPHIN: 2396, Beaubien — **Le professionnel** sam. dim. 14 h, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 15, 21 h 30 — **Sur les traces du Père Noël** sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; sem. 19 h 30, 21 h 30

DÉCARIE: (849-3456) — **Star Trek: Generations** sam. dim. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **The Professional** 19h, 21 h 30 — **Miracle on 34th Street** sam. dim. 13 h 30, 16h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Star Trek VII: Generations** 19 h 05, 21 h 35; sam. dim. 14h, 16 h 30 — **Junior** 19h, 21 h 30; sam. dim. 13 h 45, 16 h 15 — **Interview with the Vampire** 19 h 10, 21 h 40 — **Lion King** sam. dim. 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15 — **Trapped in Paradise** 19 h 15, 21 h 40; sam. dim. 13 h 40, 16 h 25

DU PARC: 3575, du Parc (844-9470) — **Star Trek VII: Generations** 19h, 21 h 30 — **Low Down Dirty Shame** 19 h 15, 21 h 25 — **Interview with the Vampire** 18 h 45, 21 h 40

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Stargate** 19 h 10, 21 h 55; ven. sam. dim. mar. 13 h 35, 16 h 20 — **Lion King** 19 h 05, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50 — **Star Trek: Generations** 19 h 30, 20h; ven. sam. dim. mar. 12h, 14 h 30, 17h — **The Santa Clause** 19h, 21 h 20; ven. sam. dim. mar. 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45 — **Interview with the Vampire** ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 05, 21 h 50; sam. 21 h 50; ven. sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 50 — **Low Down Dirty Shame** 19 h 15, 21 h 35; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55 — **Camilla** 19 h 15, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 12 h 30, 14 h 45, 17h — **Max** 19 h 10, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — **Pulp Fiction** 15 h 15, 18 h 30, 21 h 20 — **Miracle on 34th Street** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 15 — **Bulle** over Broadway 14h, 16 h 15, 19h, 21h — **Shawshank Redemption** 18 h 45, 21 h 30 — **Swan Princess** 13 h 20, 15 h 10, 16h 77

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (688-7776) — **Windigo** 21 h 10 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. mar. mer. 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 05; ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 05 — **The Professional** sam. dim. mar. 14 h 10, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 25; ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 25 — **La guerre** sam. dim. mar. 13 h 45, 16 h 20, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Les roses sauvages** sam. dim. mar. 14h, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 35; ven. lun. jeu. 19 h 05, 21 h 35 — **La princesse des cygnes** sam. dim. mar. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05; ven. lun. jeu. 19 h 05 — **Fiction pulpeuse** sam. dim. mar. 13h, 16 h 30, 20h; ven. lun. jeu. 20h — **Corrina Corrina** (v.f.) visionnement spécial les 3 et 4 déc. à 10h — **Miracle de la 34e rue** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25; ven. lun. jeu. 19 h 05, 21 h 25

GOETHE-INSTITUT: 418, Sherbrooke Est (499-0159) — **GREENFIELD PARK:** 519, Taschereau (671-6129) — **Star Trek: Generations** 19 h 15, 21 h 45; sam. dim. 13 h 45, 16 h 30 — **Interview with the Vampire** 19 h 35, 22 h 05; sam. dim. 13 h 15, 16h — **Sur les traces du Père Noël** 19h, 21 h 20; sam. dim. 13 h 35, 16 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, quai King-Edward (496-IMAX) — Jusqu'au 14 mai 1995: **Imagine-3D / Vol d'oiseau** 10 h 15; mar. mer. jeu. ven. dim.: 11 h 45; mar. jeu. sam.; 13 h 15; mar. à dim.; 19 h 15; mar. à dim.; 20 h 45; mer. ven. dim. — Jusqu'au 15 janvier 1995: **En direct de l'espace / Grand canyon** 14 h 45; mar. à dim.; 16 h 45; mer. ven. dim.

LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — **The Santa Clause** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19h, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Interview with the Vampire** 13 h 15, 16h, 19h, 21 h 45; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Stargate** 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 40; dern. rep. sam. 0 h 10 — **Low Down Dirty Shame** 12 h 30, 14 h 45, 17h, 19 h 10, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Star Trek: Generations** 12 h 05, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50; dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — **Star Trek: Generations** (v.f.) 12h, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40 — **Camilla** 19 h 05, 21 h 15 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 20, 13 h 30, 14 h 40, 15 h 45, 17h, 18 h 10, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 30; dern. rep. sam. 23 h 35 — **Lion King** 12 h 15, 14 h 20, 16 h 25 — **Lassie** sam. dim. 12 h 30 — **La porte des étoiles** 13 h 35, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — **Le roi lion** 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 35, 20 h 40 — **Par amour pour Max** 12 h 45, 15 h 05, 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — **Le professionnel** sam. dim. 13 h 40, 15 h 50, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25 — **Le spécialiste** sam. dim. 13 h 45, 16h, 19h, 21 h 10; sem. 19h, 21 h 10

LOEWS: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Star Trek: Generations** 13h, 16h, 19h, 22h; dern. rep. ven. sam. 0 h 25 — **The Santa Clause** 12 h 30, 14 h 40, 17 h 55, 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Stargate** 13 h 30, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 45; dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — **Camilla** 12 h 55, 15h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — **Le roi lion** 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 35, 20 h 40 — **Par amour pour Max** 12 h 45, 15 h 05, 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30

OMEGA: 2665, ch. Chambly (647-1122) — **Star Trek: Generations** sam. dim. 13h, 15 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le roi lion** sam. dim. 13h, 15 h 15, 17h, 19 h 15, 21h; sem. 19 h 15, 21h — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19 h 15; sem. 19 h 15 — **Entretien avec un vampire** 19h, 21 h 30 — **Le Retour des aventuriers du timbre perdu** sam. dim. 13h, 15 h 30

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — **The Specialist** 13 h 45, 19h — **Nostradamus** 13h, 15 h 15, 19 h 30 — **Exotica** 17 h 30, 21 h 50 — **Prize pour nous** 13 h 30, 18 h 30 — **Clerks** 13 h 30, 16 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40 — **La reine Margot** 15 h 40, 20 h 45 — **Par amour pour Max** 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 30, 21 h 25 — **Natural Born Killers** 10h (mar.), 16 h 30, 21 h 15

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — **Le roi lion** 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45 — **Colonel Chabert** 13 h 30, 16h, 18 h 45, 21 h 05 — **Octobre** 19h, 21 h 10 — **Les roses sauvages** 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 40 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 40, 14 h 50, 17h, 19 h 20, 21 h 40 — **Star Trek: Generations** 12h, 14 h 30, 17h, 19 h 30, 21 h 50 — **Soleil tropéur** 12 h 05, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15 — **Le joueur de violon** 12 h 20, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 25

PINE DE STE-ADELE: (229-7655) — **Santa Clause** sam. 19h, 21 h 35; sem. et dim. 20h — **Interview with the Vampire** sam. 18 h 50, 21 h 30; sem. et dim. 20 h 15 — **Star Trek** (v.a.) sam. 19h, 21 h 30; sem. et dim. 20 h 20 — **Pulp Fiction** sam. 20h; sem. et dim. 19 h 45 — **The Professional** sam. 19h, 21 h 35; sem. dim. 20 h 20

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Bravo maestro!

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL
A. Corelli: «Concertos grossos» op 6 no 11 et no 2; A. Vivaldi: «Concerto Ripieno» R.155; J.-S. Bach: «Concerto dans le goût italien» (transcription pour violon, orchestre à cordes et continuo de J.-F. Rivest), «Concerto brandebourgeois» en sol majeur BWV 1048; Chantal Rémillard violon solo; Orchestre du Studio de musique ancienne de Montréal; dir. Jean-François Rivest. Le 4 décembre 1994

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Église bondée, atmosphère chaleureuse, bien des pasteurs auraient été ravis de voir leur ouailles, comme les fidèles du Snam, remplir les bancs de leur église. Il faut dire qu'ils ont raison, ces nombreux abonnés et amis, d'encourager ainsi cet ensemble. Les concerts du Snam sont souvent des événements et hier soir en fut un.

Les deux concertos de Corelli d'entrée nous montrèrent un ensemble au mieux de sa forme, prêt à obéir aux moindres indications de son chef et c'est ici que la musique commença. Jean-François Rivest, fidèle en cela à une tradition bien de l'époque, avait disposé les deux groupes de violons de chaque côté de la scène. Cela permit de jouir de cette naïveté d'effets stéréophoniques si chers à l'époque baroque et qui furent rendus avec toute la fraîcheur voulue. Les deux solistes avaient un réel plaisir à dialoguer ainsi mais la beauté était à trouver ailleurs. Il eût été trop facile pour nos musiciens de se contenter d'une seule belle enveloppe. Alors, on s'aperçut que les phrasés, les nuances et les trilles mêmes étaient joués en un écho et un mimétisme parfaits, sans aucune faiblesse technique de la part de l'une et l'autre interprète, avec la même souplesse d'archet. L'orchestre suivait et accompagnait d'un même souffle, l'oreille de tous braquée sur les conseils du chef.

Jean-François Rivest a rendu la vraie beauté de ces concertos en soulignant sans emphase les qualités techniques de l'écriture, dans la manière dont voyagèrent toujours clairement les petits motifs dans la polyphonie de l'ensemble, dans les oppositions de groupes, par la précision

des attaques et sa capacité à soutenir l'attention jusqu'au bout de chaque son, sans qu'aucune note ne tombe ou ne «blanchisse» trop. Les silences, dramatiques, n'étaient pas des points morts; plutôt des moments de tension dont on attendait la résolution en se demandant quel tour l'imagination du compositeur allait encore nous jouer pour nous intéresser davantage. Le chef a laissé les harmonies dissonantes bien s'établir pour qu'il y ait ici plus qu'un galant divertissement; un appel à la réelle profondeur dont est capable, malgré sa douceur, la musique de Corelli. En comparant cela au Vivaldi qui suivait, on comprend pourquoi les concertos grossos de l'op 6 ont toujours fasciné les compositeurs, et l'énorme admiration qu'ils ont suscité dès leur publication. Bach lui-même les tenaient en haute estime.

Rivest a rendu la vraie beauté de ces concertos en soulignant sans emphase les qualités techniques de l'écriture

Le Vivaldi était d'une autre trempe. Plus agité, rythmique, bref, plus virtuose. C'était par moment électrisant quoique d'une écoute plus facile que les œuvres précédentes. Cela souligne bien l'intelligence de la conception du programme. Encore une fois l'orchestre était en grande forme et le chef a insufflé une énergie et une vitalité exceptionnelles grâce à sa direction sobre, élégante et précise. Aucun geste ou mouvement n'était gratuit ou perdu.

Le 3^e brandebourgeois fut captivant, d'une énergie suraiguë et communicative. À une époque où plusieurs ensembles s'attaquent à cette pièce comme à un concours de vitesse, sans que les résultats soient toujours heureux, le tempo pris ici, bien que très rapide et emporté, n'a jamais paru pressé, voire tendu. Simple et idoine. À cette vitesse, la clarté des basses souffre bien un peu dans le dernier mouvement, mais cela est grandement préférable à une vision trop sage. Vraiment surprenant!

Emettons quelques petites réserves sur la transcription du Concerto «Italien». Si le chef a bien su inventer de nouvelles figurations appropriées aux instruments et que le jeu de Mlle Rémillard fut irréprochable, parfois même inspiré, l'œuvre manquait un peu de ce côté incisif que les instruments à clavier rendent si bien. Peut-être n'est-ce là que question d'habitude? A M. Rivest de nous convaincre en poursuivant l'expérience. Nous serons au rendez-vous.

AVIS PUBLIC

APPEL DE PROPOSITIONS AVEC PRIX

Sélection d'une firme en vue de la réalisation de la liste électorale permanente au Québec

La réalisation du mandat d'établir une liste électorale permanente pour le Québec est sujette à l'adoption d'une loi habilitante par l'Assemblée Nationale.

Cet avis s'adresse à toutes les firmes désireuses de présenter leur candidature en vue d'obtenir le contrat de réalisation de la liste électorale permanente que s'approprie à mettre en place le Directeur général des élections du Québec.

- Ce contrat vise à:**
- saisir la liste électorale ayant servi au scrutin du 12 septembre 1994;
 - proposer et prévoir la mise en place de l'infrastructure technologique de la liste électorale permanente;
 - développer et mettre en place le système de la liste électorale permanente;
 - gérer les opérations de la liste électorale permanente jusqu'au 30 septembre 1995;
 - faire une étude d'orientation technologique pour les besoins internes du DGE.

- Conditions d'admissibilité:**
- être propriétaire québécoise à 51% et plus;
 - avoir au Québec un établissement ayant des installations permanentes et le personnel requis pour exécuter les travaux qui font l'objet du présent appel de propositions.

La description du mandat ainsi que toutes les conditions de cet appel de propositions avec prix sont contenues dans le cahier des charges du DGE. Ce dernier sera disponible tous les jours ouvrables, entre 8 h 30 et 16 h 30, à compter du mardi 6 décembre 1994, à l'endroit suivant:

Le Directeur général des élections du Québec
Madame Jacynthe Laberge
Gestion, approvisionnement et contrats
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade, Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5

Les soumissions devront être retournées à la même adresse, au plus tard le lundi 19 décembre 1994 à 15 h.

L'ouverture publique des soumissions se fera à cette date et à cette heure à l'adresse précitée.

L'ouverture publique consiste à identifier les soumissionnaires.

Le Directeur général des élections du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, le Directeur général des élections du Québec se réserve aussi le droit de réaliser lui-même certains volets ou étapes du mandat.

Il est à noter que la firme qui obtiendra le contrat devra s'engager à ne participer, ni directement, ni indirectement, à quelque activité que ce soit et à n'accepter quelque contrat que ce soit de nature à manifester une prise de position à caractère politique ou partisan dans la province de Québec et ce, pendant toute la durée du contrat qu'elle se verra offrir. Elle devra s'abstenir d'exécuter les contrats qui pourraient constituer des dépenses électorales au sens de la Loi électorale.

Par ailleurs, la non-proximité géographique d'une firme ne devra en rien affecter la qualité et la rapidité des services offerts au Directeur général des élections du Québec dont le bureau se situe à Sainte-Foy. Cela devra être démontré dans la soumission.

Pour toute information, communiquer avec Jacque Drouin, Secrétaire général du Directeur général des élections du Québec, au numéro (418) 643-5380 ou composer le 1 800 463-4385.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

LA TÉLÉ
CE SOIR
NE MANQUEZ PAS
ODILE TREMBLAY
BENOÎT MUNGER

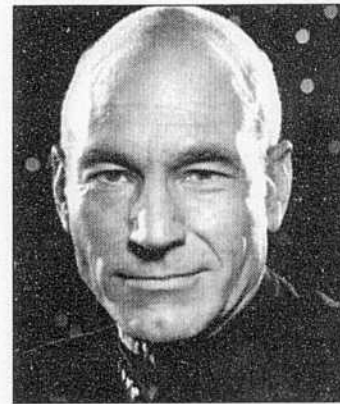
MONTAGNE
Le deltaplane, c'est dangereux mais également pas mal grisant. Dans la série Montagne, on présente cette semaine un portrait de Didier Favre, précurseur du vol bivouac en deltaplane. Peu de temps après le tournage, lors d'un vol d'essai sur un nouveau prototype, Didier Favre devait s'écraser avec son engin.
Radio-Québec, 19h30.

MONTRÉAL P.Q.
Après le choc, Edmond (David La Haye) s'emploie à changer sa vie. Fleur-Ange et Cornélius (Marie Tifo et Gilbert Sicotte) discutent des derniers événements; Leonardo et Auris complètent leurs tableaux tandis que Paulus et Odilon se butent aux autorités ecclésiastiques. Digne comme à son habitude, Madame Félix se présente devant la Cour du recorder. L'univers toru de Victor-Lévy Beaulieu en quelques tableaux.
SRC, 20h



Cornélius, merveilleusement joué par Gilbert Sicotte.

LE MATCH DE LA VIE
Les produits du Québec? Vaut-il la peine de les acheter? Claude Charron et son équipe essaient d'y répondre. Également, les faits divers et, comme dessert, une incursion dans l'univers irréaliste des Trekkers, ces fanatiques de «Star Trek».
TVA, 21h



Patrick Stewart, dans la peau de Jean-Luc Picard

LE CHOC DU PRÉSENT
L'heure est à la désinstitutionnalisation. Les centres d'accueils sont pleins, les files d'attente interminables, et le système affiche complet. Le maintien à domicile des personnes âgées encore autonomes est donc la voie du jour. Mais les services de soutien sont-ils adéquats? Abandonne-t-on les aînés à leur sort?
Radio-Québec, 21h.

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 (2) 4 (3)	L'Odyssée fantastique	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir		Les Contes d'Avonlea		Démarche référendaire exposée par Jacques Parizeau, premier ministre du Québec et Daniel Johnson, chef de l'Opposition		Montréal P.Q.		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Découverte
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (9) 10 (11) 13 (40)	Claire Larmache / Des couples gais... (16:00)	Mongrain		Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Déclaration du premier ministre du Québec		Minisérie / Money (1/4)		Ad Lib / Roch Voisine, Michel Barrette		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)	
RQ	15 (17) 24 (30) 45	Pacha / Les Bisounours	Charlie Brown est amoureux	Les 100 Watts	Passe-Partout	Téléservice	Montagne	Bergerac			Le Choc du présent		Mode d'emploi		Le Prix du Signet d'or de Plaisir de lire	
TQS	2 (4) 16 (30) 35 49	Relevez le défi (16:00)	Le Grand Journal		La Guerre des clans	Sonia Benezra / Daniel Lavoie, Marie-Jo Thériault, Claudia Laurie	Les Simpson		Cinéma / OPÉRATION CRÉPUSCULE (5) avec Gene Hackman, Joanna Cassidy		Détecteurs de mensonges		Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	
CBC	5 (6)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Newsday	On the Road... (5) Inside Qc	Market Place	the 5th estate		Witness		CBC Prime Time News	News	Just for Laughs	
CTV	8 (13)	Oprah (16:00)	Blossom	Roseanne	Newsline		Wheel of... Jeopardy!	Full House	Home Imp.	Roseanne	John Larroquette		W5 with Eric Malling	CTV News	Nightline	
ABC	13 (22)	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC News	Wheel of... Jeopardy!	Full House	Me and the Boys		Grace Under Fire		NYPD Blue	News	Night... (23:35)	
NBC	3 (8)	CBS School-break... (16:00)	Coach	Price Is Right	News		CBS News	Wheel of... Jeopardy!	Basketball / Syracuse - Miami		Pub		Rescue 911		The Late Show (23:35)	
PBS	5 (10)	Aladdin	The Ricki Lake Show			NBC News	Jeopardy!	Wheel of... Extra...	Wings	Something Wilder	Frasier	John Larroquette	Dateline NBC		The Tonight Show (23:35)	
ONT	33 (57)	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Computer	Birds in the Backyard	Vermont Memories				Over New England		Cinéma	
NBS	6 (24)	The Young and the Restless	Global News				Current Affair	E.T.	Frasier	Under Fire			NYPD Blue	Global News	Sports	
TSN		Real Fishing	Esoo Protec / Racing Series	Women in...	Sportsdesk		Inside Sports	Trailside	...Ceremony	TSN Boxing Special / IBF Super Middleweight Championship	Don Cherry		Sportsdesk			
RDS		Football / Raiders - Chargers (15:30)			Sports 30		Sport en crise	Qc motoneige	La Foire royale d'hiver	La coupe du Monde de golf...	Champions '93		Sports 30	Sport en crise		
TV5		Pyramide	Côte Science	Journal FR3	Des Chiffres...	Cuisine / ...	Journal FR2	Temps présent	Paris lumières	Taratata			Le Soir 3	Visions (22:55)	Viva (23:15)	
CF		Marshall...	Schtroumpfs	Télé-pirate	Widget	Bibi / Anne										
MP		Spécial deux jours très Stones (16:00)			Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Spécial 2 jours Stones (suite)	Rolling...	Perfecto		Spécial deux jours très Stones			
MM		The Wedge	VideoFlow	R.S.V.P.	SuperHitVideo	VideoFlow	Fax	Spotlight	Soul in the City		VideoFlow		Fax	Spotlight		
SE		Skipper (16:15)			Les Amoureuses (17:50)		Portrait robot				Mme Doubtfire		Oh, quelle nuit! (23:10)			
YTV		Superhuman	Batman	Rugrats	Dave Osborne	Little House on the Prairie	Snowy River: The McGregor	Zorro	Littiest Hobo	Tarzan	Swiss Family	Dave Osborne	Bizarre	Red Green Sh.		
TVI		Jeux safari	Addition SVP	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Roulette VIP	Black Jack 21	L'Ascenseur	L'Enquête	Psychotron	Ad Lib	Psychotron	Miroir, Miroir	
TALC		The Final Goal (16:30) (18:30) (20:30) (22:30)			Clean Slate (18:30) (20:45)			Crooklyn (20:15) (22:30)						Past Tense		

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

OPÉRATION CRÉPUSCULE
(5) (The Package), É.-U. 1989. Drame policier de A. Davis avec Gene Hackman, Joanna Cassidy et Tommy Lee Jones. En cherchant à retrouver un prisonnier qui s'est évadé et dont il avait la garde, un sergent découvre une conspiration meurtrière contre un homme politique soviétique.
TQS 20h (2h)

COME DIE WITH ME:
A MICKEY SPILLANE'S MIKE HAMMER MYSTERY PREMIÈRE MONDIALE. É.-U. 1994. Drame policier de A. Mastroianni avec Rob Estes, Pamela Anderson et Darlaine Fluegel. Une jeune fille charge Mike Hammer de retrouver son père qui l'a quittée 14 ans auparavant. Téléfilm.
CBS 21h (2h)

OUR MISS BROOKS
(5) É.-U. 1955. Comédie de A. Lewis avec Eve Arden, Gale Gordon et R. Rockwell. Une professeure d'anglais dans une école secondaire est amoureuse d'un collègue peu expansif.
PBS 23h (1h30)

(1) Chef d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

THÉÂTRE

ROBERT
LÉVESQUE

Le théâtre n'est pas en magasin

Depuis longtemps Michel Lemieux flirte avec le théâtre, un théâtre qu'il n'est pas encore arrivé à conquérir pour le faire unique et sien. Avec ses techniques, ses moyens, son habileté, il se pique de faire dans les performances (on nous avertit à l'entrée que ce n'est pas du théâtre) mais l'on sent bien que c'est le théâtre qui demeure la grande tentation et qui justifie tant d'efforts.

Ainsi doit-on comprendre son nouveau spectacle, *Grand Hôtel des Étrangers*, qui marque son retour et qui vise assez haut avec un sujet à la Lepage et une scénographie à la Stéphane Roy. En entrant dans cet hôtel de nulle part, on sent d'ailleurs — première impression — que ça y est enfin pour lui, que le théâtre sera peut-être là... au bout.

Influence ou innocence, c'est la situation de base de Robert Lepage dans *Les Aiguilles* et *l'Opium* que nous propose Lemieux: un homme est seul dans une chambre d'hôtel, et la nuit va voir s'animer ses rêves et ses craintes, cette vie un temps surréelle.

Mais le hic c'est que chez Lemieux tout repose désespérément sur la technique, c'est encore une fois le triomphe de l'effet court, et là il utilise à satiété la vieille magie des images animées qu'on happe comme dans l'air grâce à une surface vitrée posée en pente entre la scène et nous, une technique qui faisait peur en 1900; ce sont des hologrammes, personnages virtuels qui se glissent en scène comme se glissent les fantômes dans les rêves.

Or, une fois cette technique établie et même parfaitement réussie, une fois la fascination satisfaite, on constate que Lemieux ne sait pas ou ne peut pas aller au-delà de ces images, fouiller un monde, approfondir un état, créer une atmosphère et ramasser le tout en un fort geste d'artiste. Il demeure simplement technicien. Le personnage réel dans cet hôtel ne vivra pas, il demeure une ombre comme les hologrammes. Une poésie ne vient pas. Et ce n'est pas le texte lourd et vide de Claude Beausoleil qui la fera venir. Sans ce texte pompier, Lemieux aurait peut-être eu plus de chance.

Somme toute, dans cet hôtel où il ne se passera rien, Lemieux ne livre qu'une démonstration de savoir-faire technique. On a devant soi le catalogue des images qu'il sait ou peut nous proposer. Mais le théâtre n'est pas dans son magasin.

Pourtant quelles beautés que ces images-là: une boule magnétique qui tourne au-dessus du lit, une femme qui se couche sur le dormeur, à chaque instant il y a une merveille, mais elles se succèdent, passent, sans impressionner. C'est qu'elles sont inventées par un technicien, non par un artiste.

Michèle Magny à Paris

Jusqu'au 30 décembre on joue à Paris la pièce de Michèle Magny sur la poétesse russe Marina Tsvétaïeva (1894-1941). *Marina le dernier rose aux joues*, premier texte pour la scène signé par Magny, a été créé au Théâtre d'Aujourd'hui la saison dernière. C'est le metteur en scène Michel de Maulne qui signe le spectacle présenté à la Maison de la Poésie. Le texte de Magny est publié aux éditions Actes-Sud.

Merz Variétés à l'Agora

Ce sera l'un des premiers spectacles à voir, en 1995, et il faudra réserver parce qu'il ne sera donné qu'à deux reprises, les 6 et 7 janvier à l'Agora de la danse. Il s'agit de la nouvelle mouture du fameux *Merz Opéra* de Denis Marleau sur des textes de Kurt Schwitters, un spectacle que le Théâtre Ubu a créé au Nouveau Théâtre d'Outremont il y a quelques années.

Commandé au Théâtre Ubu par la direction du Centre Georges-Pompidou à Paris, le spectacle de Marleau, revu et corrigé et placé sous le nouveau titre de *Merz Variétés*, sera joué à dix reprises à Beaubourg avant de faire ce saut de deux soirs à Montréal.

Richard Monette reprend *Hosanna*

Le directeur artistique du Festival Shakespeare à Stratford en Ontario, Richard Monette, remonte en scène pour la première fois depuis sept ans. Les 11 et 12 janvier 1995, il jouera le rôle d'Hosanna dans la pièce de Michel Tremblay, un rôle qui lui a valu un triomphe lorsqu'il créa la pièce en anglais.

Cette nouvelle présentation torontoise d'*Hosanna*, qui sera captée et diffusée à la radio anglaise de Radio-Canada à l'automne 1995, aura lieu dans le cadre de la série *The Bank of Montreal Stratford Festival Winter Series*. Cette série de quatre spectacles, qui comprend un spectacle de poésie de Shakespeare conçu par l'ex-directeur de Stratford David William, et *The Gin Game* joué par Martha Henry et William Hutt, sera présentée au Glenn Gould Studio, une salle de 350 places dotée d'une acoustique parfaite.

Les Muses reviendront

Le plus grand succès du Théâtre d'Aujourd'hui depuis l'ouverture de la salle rue Saint-Denis reviendra à l'affiche la saison prochaine, du 22 au 30 septembre.

THÉÂTRE JEUNESSE

Renée et Nicolas, deux personnages de la dernière production du Théâtre de la Vieille 17, *Le Nez*.

PHOTO ALAIN FARRÉS

Un étonnant appendice

LE NEZ

Texte de Robert Bellefeuille et Isabelle Cauchy d'après une nouvelle de Gogol. Mise en scène, Guy Freixe assisté de Robert Bellefeuille. Scénographie, Isabel Duperray; masques Pascale Blaison; marionnettes, Gilli Hope. Avec Alain Batis, Gathienne Engébert, Guylaine Guérin et Marc Antoine Picard. Une coproduction du Théâtre de la Vieille 17 (Ottawa), du Théâtre du Frêne (Paris) et du Centre national des Arts. Public visé: les 6 à 12 ans. Durée: une heure. À la Maison Théâtre, les samedis et dimanches à 15h jusqu'au 22 décembre.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

Il fallait avoir du nez pour dénicher cette histoire de Gogol dénonçant les absurdités bureaucratiques du régime tsariste et la transformer en ce petit bijou de drôlerie qu'est *Le Nez*. Robert Bellefeuille et Isabelle Cauchy ont réussi là un coup de maître. Mais on savait déjà tout cela puisque cette pièce produite en 1984 par la compagnie de la Vieille 17 s'est déjà attirée toute une foule d'honneurs ici et à travers le monde. Néanmoins, la lecture que nous en propose la mise en scène de Guy Freixe dans la superbe scénographie d'Isabel Duperray est une étonnante réussite.

L'histoire à tout d'une bande dessinée surréaliste. Yvan, le barbier du village, découvre un nez dans la

broche que sa femme Simone vient de lui servir au petit déjeuner. Rien de moins! Horrifié à l'idée que ses clients puissent croire qu'il ait coupé la chose par maladresse, il tente de se débarrasser de l'appendice en le jetant dans la rivière. Mais la police le retrouvera et Yvan sera traîné en prison. Pendant ce temps, le professeur Nicolas, «l'ancien propriétaire» du nez, découvre avec stupeur qu'il n'a plus rien entre les yeux et la bouche et il se met à la recherche de ses narines manquantes. Sauf qu'une fois libéré de ses fonctions habituelles, l'appendice se met en... tête de vivre sa vie. Et voilà qu'on le retrouve, ou plutôt qu'on la retrouve danseuse dans un cabaret sous le pseudonyme de Nanette Narine. Après de nombreuses péripéties, Nicolas rencontre l'âme sœur — qui se nomme Re...née — et réussira enfin à faire la paix avec son nez, le pauvre Yvan sera libéré et tout reviendra à la normale. Ouf...

Le grand mérite de cette nouvelle production du *Nez*, c'est qu'on en a accentué l'aspect caricatural. Des marionnettes à dimension réduite — qui apparaissent telles les bulles d'une bande dessinée derrière le personnage qu'elles illustrent — jusqu'à celle, immense et démesurée, de la policière, le moindre petit détail vient souligner l'aspect loufoque de ce conte absolument farfelu. Ainsi lorsque Nicolas part à la recherche de son nez, il se met à halluciner... ner et il voit apparaître toutes sortes de personnages

en forme de nez, du nouveau nez, bien sûr, jusqu'au chien nez qui ne manque pas d'arroser son pantalon. Même chose pour le cabaret où danse Nanette Narine et où tous les accessoires sont nettement surréalistes. Tout cela est délicieusement délirant.

Quant à la scénographie d'Isabel Duperray, elle réussit à nous faire entrer de plain-pied dans cet univers complètement sauté. Habilement conçus, les éléments de décor se doublent lorsqu'on les retourne pour mieux illustrer la démesure de l'histoire de Nicolas. Vue d'un côté, leur perspective en trompe-l'œil nous fait pénétrer dans la folie du village alors que, de l'autre, elle vient cadrer celle de chacun des personnages. Brillant exercice. On peut d'ailleurs dire la même chose du travail des comédiens dirigés par Guy Freixe. Ils sont tous parfaitement justes dans ce délire qui se situe quelque part entre la *commedia de l'arte* et la comédie musicale.

S'il faut en juger d'après les sourires épanouis des enfants à la sortie de la pièce, *Le Nez* est une réussite comme le proclamait ma fille Julie. Pour les initiés comme pour ceux qui n'ont jamais encore mis les pieds dans une salle, c'est du moins une belle occasion de sentir de tout près les joies que peut apporter le théâtre. En cette période où l'on se casse la tête pour savoir quoi donner en cadeau, n'hésitez pas à traîner vos tout-petits du côté de la Maison Théâtre, ils seront les premiers à vous en remercier.

Grand hôtel des étrangers de Michel Lemieux et Victor Pilon

L'exploration systématique des états seconds

MARIE-MICHÈLE CRON

Au vieux rêve wagnérien de synthèse des arts, il faudra rajouter une nouvelle carte, la réalité virtuelle, dont les artistes et virtuoses Michel Lemieux et Victor Pilon semblent connaître toutes les ficelles. Dans *Grand Hôtel des étrangers*, leur récent spectacle multimédia présenté au Musée d'art contemporain de Montréal jusqu'à ce soir inclusivement, un homme seul, aux prises avec ses souvenirs d'enfances, ses rêves, ses souvenirs, ses cauchemars arrive dans un hôtel pour y passer la nuit. Le décor est simple: une boîte scénique qui rappelle la *camera oscura*, celle-ci habitée de quelques accessoires mais non des moindres. Une chambre, deux fenêtres, un lit, des livres une valise qui, à eux tous déjà, transportent leur lot de symboles que libère également — au-delà de la triviale réalité représentée par un groom pressé de recevoir son pourboire — l'espace intérieur de l'écrivain, c'est à dire sa tête. N'est-elle pas noire et tourmentée comme les installations du vidéaste Bill Viola (certaines déjà exposées au MACM en 1993) qui disait que cette couleur est celle de l'esprit?

On ne peut s'empêcher ainsi de tracer des parallèles entre les œuvres impressionnantes de cet artiste américain qui sont directement branchées sur les thèmes du sommeil et de l'onirisme, et le poème virtuel de Michel Lemieux et de Victor Pilon qui cherche à pénétrer les limites de la perception comme entrer dans les différents

niveaux de la conscience humaine. Un site qui partage quelques affinités, quoique lointaines dans ce cadre, avec le projet surréaliste, l'automatisme et l'exploration systématique des états seconds.

Dans *Grand Hôtel des étrangers*, le cinéma magique de Méliès et le fantôme de Cocteau rencontrent les nouvelles technologies alors que l'interaction entre la simulation holographique inspirée de la technique fin de siècle dernier du docteur Pepper et le personnage réel produit des images fantastiques, virtuelles qui le hantent, le traversent, le métamorphosent (sur le plan psychique). Apparaissent ainsi projetés en fond de scène, corps virtuels blanchâtres et flottants, gâteau d'anniversaire illuminé, petit garçon qui joue au ballon dans une forêt enchanteresse, vieux prophète qui détient les clés du savoir dans la peau d'un Jacques Languirand diabolique à souhait, et même un être glauque et angeant qui endosse en une incroyable transformation, le chorégraphe et interprète Pierre-Paul Savoie.

Il y a des moments où la fascination l'emporte: un incendie, un bébé pris dans le ventre de sa mère par exemple. Mais si la technique est complètement invisible et l'image totalement empathique, le texte empathique, lui — qui s'appuie sur un recueil de Claude Beausoleil — ne remplit pas sa mission, tourne en rond, et reste comme un électroencéphalogramme plat. On le sait: l'image doit fourmiller, comme les mots, de contenu, pour produire du sens. Ici, ce dernier est atrophié si ce n'est

invisible. Et l'ennui risque vite de remplacer l'émotion qui a plié bagage devant cette belle coquille qui sonne un peu creux. Il faut alors, pour se propulser dans l'au-delà, dans ses propres fantasmes, oublier le texte, l'occulter pour se laisser emporter par la forme qui ménage de bonnes surprises et qui aspire à d'autres explorations et applications scéniques et visuelles. Ne doutons pas que Michel Lemieux et Victor Pilon s'y emploieront. Après tout, le futur avec eux n'a jamais été aussi proche.

EXPOSITION

Dans le cadre du 20^e anniversaire du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Groupe communautaire L'itinéraire présente



Montréal vu par les itinérants

1175 Ontario Est
Du 25 novembre au 8 décembre
de 9h00 à 16h00 tous les jours.

INFO: 597-0238

Variations sur le thème des cadeaux

Offrez Musiques à la carte

- 10 \$ le concert (avec achat minimum de 3 concerts)
- Un choix de 25 concerts à Montréal (janvier à mai 1995)
- Des musiques anciennes, classiques et contemporaines. Du jazz et de l'art lyrique
- Des interprètes et des ensembles professionnels d'ici

Billets en quantité limitée

RENAUD-BRAY LE DEVOIR CBF Bonjour - 690 AM

POUR OBTENIR LE DÉPLIANT OU DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: (514) 277-7466
Dépliant-programme disponible chez Renaud-Bray (à Mil)

Concours Musiques à la carte

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
N° tél. _____

LES PRIX: un forfait-concert dans Charlevoix, de magnifiques livres et coffrets de disques compacts, des billets pour l'Orchestre symphonique de Montréal, le Festival international de Lanaudière et l'Opéra de Montréal.

POUR OBTENIR UN DISQUE COMPACT GRATUIT ET PARTICIPER AU CONCOURS: remplissez ce coupon, déposez-le dans l'une des librairies Renaud-Bray et recevez gratuitement le disque compact promotionnel *Musiques à la Carte* (quantités limitées). Vous pouvez également vous inscrire au concours en postant ce coupon au Concours *Musiques à la Carte*, Émission CBF Bonjour, Société Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal (Québec) H3C 3A8. Les fac-similes ne sont pas acceptés.

Le Domaine
Fogel
de Charlevoix inc.

LE RUSTIQUE

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL